

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1388

12 juin 2013

SOMMAIRE

ABF Regents Park Investments S.à r.l.	66580	Class Capital S.A.	66583
Adecoagro S.A.	66580	Code Color S.à r.l.	66585
All-Sport International SA, SPF	66578	COPARGI S.A. (Compagnie de Participations et de Gestion Immobilière S.A.) ...	66583
Alpmann Management S.A.	66578	Corestate Investments 1 & Co. Senc	66584
Alternative Property Income Venture S.C.A.	66580	Cre Actif	66581
Altice Securities S.à r.l.	66578	Cuperto S.A.	66585
Altice VII S.à r.l.	66579	Cuperto S.A.	66581
Apolux S.A.	66622	Cyclone International Holdings Branch ..	66582
Aransa S.A.	66579	Cyclone International Holdings Branch ..	66583
Arpadia Consulting S.à r.l.	66579	Cz2 Blue S.à r.l.	66583
ATENOR Group Luxembourg S.A.	66579	Cz2 Land S.à r.l.	66583
Baltic Real Estate Holding	66578	Del Monte Finance Luxembourg S.A.	66584
Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg	66578	Diamonds Management S.A.	66581
Betafence Luxembourg	66579	DPGP Astra S.à.r.l.	66580
C7 Princes (Lux) S.à.r.l.	66581	Echo Shipping S.A.	66620
C8 Land S.à r.l.	66581	Edita S.A.	66624
Cabinet Comptable et Fiscal du Sud S.A.	66584	European Optical Manufacturing S.à r.l.	66585
Call Luxembourg S.à.r.l.	66586	Faita S.A.	66584
Chamberi Reinsurance	66582	F.G. Transports S.à r.l.	66585
Chamberi Reinsurance	66582	Fortezza Holdings S.à r.l.	66584
Chauffage Haas	66582	Gapi Europe S.A.	66585
Cirio Holding Luxembourg S.A.	66582	Monkwood Luxco S.à r.l.	66586
		Tee Shot S.A.	66620

Alpmann Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.
R.C.S. Luxembourg B 99.739.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2013053181/10.

(130065494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Altice Securities S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 145.112.

Rectificatif des documents déposés en date du 23 octobre 2012 sous la référence L120181936

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013053182/10.

(130065750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat, Luxembourg, Etablissement Public.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 30.775.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013053203/10.

(130065220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

All-Sport International SA, SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 39.673.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ALL-SPORT INTERNATIONAL S.A., SPF

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013053178/12.

(130065810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Baltic Real Estate Holding, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 137.125.

Le bilan de la société au 30 septembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25.04.13.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013053216/12.

(130065909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Altice VII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.
R.C.S. Luxembourg B 143.725.

—
Rectificatif des documents déposés en date du 19 octobre 2012 sous la référence L120180411

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013053183/10.

(130065777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

ATENOR Group Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.
R.C.S. Luxembourg B 81.002.

—
Acte Constitutif publié à la page 41448 du mémorial C - N° 864 du 10 octobre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013053196/10.

(130065652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Aransa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1226 Luxembourg, 20, rue Jean-Pierre Beicht.
R.C.S. Luxembourg B 167.291.

—
Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013053190/10.

(130065566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Betafence Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 109.542.

—
Les comptes annuels au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 Avril 2013.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Mandataire

Référence de publication: 2013053208/13.

(130065689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Arpadia Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 146.693.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. FONTAINE

Administrateur

Référence de publication: 2013053192/11.

(130065821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Adecoagro S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 153.681.

La Société a été constituée suivant acte notarié, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°1481 du 20 juillet 2010.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2012, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2013.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013053171/15.

(130065904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

ABF Regents Park Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 93.426.700,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 96.789.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions écrites des associés de la Société que le mandat des personnes suivantes à été renouvelé avec effet au 6 mars 2013 et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes clos au 14 mars 2013:

Monsieur Georges GUDENBURG, gérant;

Monsieur François BROUXEL, gérant;

Monsieur John BOOTHMAN, gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 25 avril 2013.

Référence de publication: 2013053165/16.

(130065828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Alternative Property Income Venture S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 124.359.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Alternative Property Income Venture S.C.A.

Référence de publication: 2013053155/10.

(130065315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

DPGP Astra S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 131.207.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 avril 2013.

Martinus C.J. Weijermans

Gérant B

Référence de publication: 2013053308/13.

(130065623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Diamonds Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 141.293.

Le bilan de la société au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2013053292/12.

(130065910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Cuperto S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 152.674.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2013.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2013053286/12.

(130065269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

C8 Land S.à r.l, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 128.270.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013053289/10.

(130065132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

C7 Princes (Lux) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 117.162.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013053288/10.

(130065133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Cre Actif, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2355 Luxembourg, 11, rue du Puits.

R.C.S. Luxembourg B 32.896.

Les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013053282/10.

(130065396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Chamberi Reinsurance, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 125.226.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Référence de publication: 2013053267/10.

(130065217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Chauffage Haas, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 18, In den Allern.

R.C.S. Luxembourg B 96.416.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013053268/10.

(130065791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Cirio Holding Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 80.175.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 avril 2013.

Référence de publication: 2013053269/10.

(130065070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Cyclone International Holdings Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 154.948.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 de CCL International Inc., private corporation, en qualité de société mère,
de sa succursale Cyclone International Holdings Branch, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de
Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2013.

Référence de publication: 2013053263/12.

(130065604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Chamberi Reinsurance, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 125.226.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale du 29 mars 2013

- L'assemblée reconduit le mandat du réviseur d'entreprises DELOITTE 560 Rue de Neudorf, L - 2220 Luxembourg,
jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire 2014 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Référence de publication: 2013053266/12.

(130065216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Cyclone International Holdings Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 154.948.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 de CCL International Inc., private corporation, en qualité de société mère, de sa succursale Cyclone International Holdings Branch, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 avril 2013.

Référence de publication: 2013053262/12.

(130065387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

COPARGI S.A. (Compagnie de Participations et de Gestion Immobilière S.A.), Société Anonyme.

Siège social: L-4831 Rodange, 146, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 71.913.

RECTIFICATIF

Suite à une erreur matérielle, les comptes annuels au 31/12/2011, remplaçant les comptes annuels au 31/12/ 2011 précédemment déposés le 07/12/2012 sous le numéro de dépôt réf. L120211040, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013053279/12.

(130065179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Class Capital S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 164.788.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2013053271/10.

(130065202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Cz2 Land S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 128.442.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013053256/10.

(130065130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Cz2 Blue S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 129.785.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013053255/10.

(130065131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Del Monte Finance Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 81.761.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 avril 2013.

Référence de publication: 2013053300/10.

(130065061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Corestate Investments 1 & Co. Senc, Société en nom collectif.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 131.289.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013053280/10.

(130065469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Cabinet Comptable et Fiscal du Sud S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4081 Esch-sur-Alzette, 37, rue Dicks.
R.C.S. Luxembourg B 56.464.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013053257/10.

(130065261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Fortezza Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 110.155.

Rectificatif concernant le bilan 2010 déposé au RCS le 23/12/2011, réf L110207691

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Fortezza Holdings S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2013053343/12.

(130065178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Faita S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer.
R.C.S. Luxembourg B 71.160.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FAITA S.A.

Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2013053347/12.

(130065692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Cuperto S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 152.674.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2013.

*Pour la société
Un mandataire*

Référence de publication: 2013053285/12.

(130065268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Gapi Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4562 Differdange, Zone Industrielle Haneboesch.
R.C.S. Luxembourg B 61.924.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
EASIT SA
Signature

Référence de publication: 2013053368/12.

(130065174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Code Color S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 67, Gruuss-Strooss.
R.C.S. Luxembourg B 159.541.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Weiswampach, le 25/04/2013.

Référence de publication: 2013053275/10.

(130065482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

European Optical Manufacturing S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 122.493.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013053334/10.

(130065465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

F.G. Transports S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4520 Niedercorn, 27, rue des Poiriers.
R.C.S. Luxembourg B 158.552.

Le Bilan abrégé au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25/04/2013.

Référence de publication: 2013053337/10.

(130065620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Call Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 150.257.

Par résolutions prises en date du 15 avril 2013, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- acceptation de la démission de Alexandre Prost-Gargoz, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant de classe B, avec effet immédiat;
- nomination de Dominique Robyns, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant de classe B, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 avril 2013.

Référence de publication: 2013053247/15.

(130065285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2013.

Monkwood Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 436.391.082,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 117.178.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-seventh day of March.

Before the undersigned Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the Shareholders of Monkwood Luxco S.à r.l. a private limited liability Company, having its registered office at 9, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 117.178 and incorporated under the Luxembourg law pursuant to a deed dated of the notary Paul Bettingen, residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg, on 1 June 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Memorial") under number 1571 dated 18 August 2006, page 75367.

The articles of association of the Company (the "Articles") have been amended for the last time by a deed drawn up by the undersigned notary Maître Martine Schaeffer, prenamed, on 4 December 2009, published in the Mémorial C dated 8 January 2010, number 51, page 2404.

The meeting is presided by Mr Raymond THILL, residing professionally at L-1750 Luxembourg, 74, Avenue Victor Hugo, as chairman, who appoints as secretary Mrs Corinne PETIT, residing professionally at L-1750 Luxembourg, 74, Avenue Victor Hugo.

The meeting elects as scrutineer Mr Gianpiero SADDI, residing professionally at L-1750 Luxembourg, 74, Avenue Victor Hugo.

The Board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I. The Shareholders present or represented, the proxyholders of the represented Shareholders and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the Shareholders or the proxyholders, the Board of the meeting and the notary. The said list will be registered with this deed.

II. It appears from the attendance list, that the 6,109 Company «A» Ordinary Shares, 366,496 Company «C» Ordinary Shares, 298,843 Company «D» Ordinary Shares, 298,843 Company «E» Ordinary Shares, 298,843 Company «F» Ordinary Shares, 298,843 Company «G» Ordinary Shares, 298,843 Company «H» Ordinary Shares, 298,843 Company «I» Ordinary Shares, representing 100 % of the share capital of the Company, are represented in this extraordinary general assembly.

III. All the Shareholders have declared that they have been sufficiently informed of the agenda of the meeting beforehand and have waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the agenda of this meeting.

IV. The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Decision to change the nominal value of the existing shares of the Company from EUR 1.- (one Euro) to EUR 0.01 (one cent) each.

2. Decision to create 4 additional Classes of shares referred to as the Class JA Preference Shares (hereinafter referred to as the "Class JA Preference Shares"), the Class JB Preference Shares (hereinafter referred to as the "Class JB Preference Shares"), the Class KA Preference Shares (hereinafter referred to as the "Class KA Preference Shares") and the Class KB Preference Shares (hereinafter referred to as the "Class KB Preference Shares") with such rights and obligations as set forth in the amended Articles, all such shares having a nominal value of EUR 0.01 (one cent) each.

3. Decision to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 434,225,419.- (four hundred and thirty-four million two hundred and twenty-five thousand four hundred and nineteen Euro) in order to raise it from its current amount of EUR 2,165,663.- (two million one hundred and sixty-five thousand six hundred and sixty-three Euro) to EUR 436,391,082.- (four hundred and thirty-six million three hundred and ninety-one thousand eighty-two Euro) by issuing 2,423,940,100 (two billion four hundred and twenty-three million nine hundred and forty thousand one hundred) Class JA Preference Shares, 21,815,462,300 (twenty-one billion eight hundred and fifteen million four hundred and sixty-two thousand three hundred) Class JB Preference Shares, 1,918,314,100 (one billion nine hundred and eighteen million three hundred and fourteen thousand one hundred) Class KA Preference Shares and 17,264,825,400 (seventeen billion two hundred and sixty-four million eight hundred and twenty-five thousand four hundred) Class KB Preference Shares with a nominal value of EUR 0.01 (one cent) each.

Subscription and payment

The total contribution is to be entirely allocated to the share capital of the Company.

4. Decision to amend and fully restate the articles of association of the Company but without changing the purpose of the Company so as to reflect the latest changes to the Shareholders' Agreement in relation to the Company and the above changes to the share capital of the Company.

5. Miscellaneous.

After approval of the foregoing, the Shareholders take the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolve to change the nominal value of the existing shares of the Company from EUR 1.- (one Euro) to EUR 0.01- (one cent) each, and therefore the Company's issued share capital of EUR 2,165,663.- (two million one hundred and sixty-five thousand six hundred and sixty-three Euro) shall be divided into:

610,900 (six hundred and ten thousand nine hundred) Company «A» Ordinary Shares,

36,649,600 (thirty-six thousand six hundred and forty-nine thousand six hundred) Company «C» Ordinary Shares,

29,884,300 (twenty-nine million eight hundred and eighty-four thousand three hundred) Company «D» Ordinary Shares,

29,884,300 (twenty-nine million eight hundred and eighty-four thousand three hundred) Company «E» Ordinary Shares,

29,884,300 (twenty-nine million eight hundred and eighty-four thousand three hundred) Company «F» Ordinary Shares,

29,884,300 (twenty-nine million eight hundred and eighty-four thousand three hundred) Company «G» Ordinary Shares,

29,884,300 (twenty-nine million eight hundred and eighty-four thousand three hundred) Company «H» Ordinary Shares,

29,884,300 (twenty-nine million eight hundred and eighty-four thousand three hundred) Company «I» Ordinary Shares

having a nominal value of EUR 0.01 (one cent) each, and shall be held by the Shareholders as it appears from the table shown hereafter under Schedule 1 at the end of the present deed.

Second resolution

The Shareholders resolve to create 4 additional Classes of shares referred to as the Class JA Preference Shares, the Class JB Preference Shares, the Class KA Preference Shares and the Class KB Preference Shares with such rights and obligations as set forth in the Articles as amended by the fourth resolution, all such shares having a nominal value of EUR 0.01 (one cent) each.

Third resolution

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 434,225,419.- (four hundred and thirty-four million two hundred and twenty-five thousand four hundred and nineteen Euro) in order to raise it from its current amount of EUR 2,165,663.- (two million one hundred and sixty-five thousand six hundred and sixty-three Euro) to EUR 436,391,082 (four hundred and thirty-six million three hundred and ninety-one thousand eighty-two Euro) by issuing 2,423,940,100 (two billion four hundred and twenty-three million nine hundred and forty thousand one hundred) Class JA Preference Shares, 21,815,462,300 (twenty-one billion eight hundred and fifteen million four hundred and sixty-two thousand three hundred) Class JB Preference Shares, 1,918,314,100 (one billion nine hundred and eighteen million three hundred and fourteen thousand one hundred) Class KA Preference Shares and 17,264,825,400 (seventeen billion two hundred and sixty-four million eight hundred and twenty-five thousand four hundred) Class KB Preference Shares with a nominal value of EUR 0.01 (one cent) each.

Subscription and payment

Each Shareholder listed in the table shown hereafter under Schedule 2 at the end of the present deed and Candover (Trustees) Limited, a Company incorporated in England and Wales (registered number 1740547), whose registered office

is at Third Floor, 12 Charles II Street, London SW1Y 4QU, as nominee for Espartaco LP, with registered office at Third Floor, 12 Charles II Street, London SW1Y 4QU (registered number LP014006) (from now included in the definition of Shareholders), declare to subscribe for such number of Class JA Preference Shares, Class JB Preference Shares, Class KA Preference Shares and Class KB Preference Shares with a nominal value of EUR 0.01 (one cent) each, as are set out against its name in the table shown hereafter attached under Schedule 2 at the end of the present deed, for a total subscription price of EUR 434,225,419.- (four hundred and thirty-four million two hundred and twenty-five thousand four hundred and nineteen Euro) which have been fully paid by contributions in kind consisting of the contribution of unquestioned claims, representing a contribution of an amount at least equal to the amount set out against each Shareholder's name listed in the table shown hereafter under Schedule 2 at the end of the present deed.

The total contribution is entirely allocated to the share capital of the Company.

Evidence of the contribution is given to the notary by a copy of a valuation report established by the management of the Company.

Fourth resolution

The Shareholders resolve to amend and fully restate the Articles of the Company but without changing the purpose of the Company so as to reflect the latest changes to the Shareholders' Agreement in relation to the Company and the above changes to the share capital of the Company. The restated Articles shall now read as follows:

Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

1. Art. 1. Form - Corporate Name.

1.1 There is formed a private limited liability Company under the name Monkwood Luxco S.a r.l. which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the 1915 law, as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

2. Art. 2. Registered office.

2.1 The Company has its registered office in the municipality of Schuttrange, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The registered office of the Company may be transferred within the municipality of Schuttrange by decision of the Board of Managers.

2.3 However, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the city of Luxembourg.

3. Art. 3. Object.

3.1 The Company's object is to invest in real estate directly or indirectly in Luxembourg and abroad and to acquire or sell or other disposition and to hold, directly or indirectly, interests in Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any Securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such real estate or such holding of interests.

3.2 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any Company being a direct or indirect Shareholder of the Company or any Company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies»), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.3 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

3.3.1 - to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;

3.3.2 - to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

3.3.3 - to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the connected companies, or any directors or officers of the Company or any of the connected companies, within the limits of Luxembourg law.

3.4 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above, however without taking advantage of the act of July 31,1929, on holding companies.

4. Art. 4. Duration.

4.1 The Company is established for a limited period of ten years.

Chapter II. - Capital, Shares

5. Art. 5. Share capital.

5.1 The issued share capital of the Company is EUR 436,391,082 (four hundred and thirty-six million three hundred and ninety-one thousand eighty-two euro) divided into:

5.1.1 2,423,940,100 (two billion four hundred and twenty-three million nine hundred and forty thousand one hundred) JA Preference Shares (the "JA Preference Shares"),

5.1.2 1,918,314,100 (one billion nine hundred and eighteen million three hundred and fourteen thousand one hundred) KA Preference Shares (the "KA Preference Shares"),

5.1.3 21,815,462,300 (twenty-one billion eight hundred and fifteen million four hundred and sixty-two thousand three hundred) JB Preference Shares (the "JB Preference Shares"),

5.1.4 17,264,825,400 (seventeen billion two hundred and sixty-four million eight hundred and twenty-five thousand four hundred) KB Preference Shares (the "KB Preference Shares"),

5.1.5 610,900 (six hundred and ten thousand nine hundred) A Ordinary Shares (the "A Ordinary Shares"),

5.1.6 36,649,600 (thirty six million six hundred and forty nine thousand six hundred) C Ordinary Shares (the "C Ordinary Shares"),

5.1.7 29,884,300 (twenty nine million eight hundred and eighty four thousand three hundred) D Ordinary Shares (the "D Ordinary Shares"),

5.1.8 29,884,300 (twenty nine million eight hundred and eighty four thousand three hundred) E Ordinary Shares (the "E Ordinary Shares"),

5.1.9 29,884,300 (twenty nine million eight hundred and eighty four thousand three hundred) F Ordinary Shares (the "F Ordinary Shares"),

5.1.10 29,884,300 (twenty nine million eight hundred and eighty four thousand three hundred) G Ordinary Shares (the "G Ordinary Shares"),

5.1.11 29,884,300 (twenty nine million eight hundred and eighty four thousand three hundred) H Ordinary Shares (the "H Ordinary Shares"), and

5.1.12 29,884,300 (twenty nine million eight hundred and eighty four thousand three hundred) I Ordinary Shares (the "I Ordinary Shares"),

Having a nominal value of EUR 0.01 (one cent each) (hereafter all together referred to as the "Shares". The holders of the shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights unless otherwise provided in the Articles.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the law and the articles.

5.5 The share capital of the Company may be redeemed exclusively through the repurchase and subsequent cancellation of all the issued shares of one or more of Class of Shares (a "Share Redemption").

5.6 Upon a Share Redemption becoming effective, the holders of the Shares which are repurchased by the Company as part of the Share Redemption (the "Redeemed Shares") will be paid the Redemption Price for each Redeemed Share.

6. Art. 6. Order of payments. All payments by the Company ("Distributions") by way of dividends ("Dividends"), in relation to any share redemption under article 5 ("Redemption Payments") or upon a dissolution or liquidation ("Liquidation Payments") shall be made in the following order:

6.1 First, so long as any Preference Shares are outstanding, the distributions shall be allocated to the Preference Shares;

6.2 Second, the Distributions will be allocated to the Ordinary Shares in accordance with Article 12.

7. Art. 7. Distributions on Preference Shares.

7.1 All Distributions in respect of the Preference Shareholders shall be apportioned between the Preference Shareholders according to their Preference Distribution Proportions.

7.2 The Preference Distribution Proportions in respect of any particular Distribution shall be calculated as at the date of, but immediately prior to, that Distribution.

7.3 All Distributions in respect of Preference Shares (other than liquidation payments) shall be made by Redemption Payments or by Dividends.

8. Art. 8. Preference Share Dividends.

8.1 Any amount of any Distribution to be distributed to the holders of the Preference Shares by way of Dividend shall be allocated in accordance with this article 8.

8.2 A fixed, cumulative dividend (the "Preference Dividend") calculated at the relevant rate on the aggregate of the par value of each Preference Share shall accrue on each Preference Share on a daily basis and shall compound on each Compounding Day at the Relevant Rate on the par value of each Preference Share provided that for the avoidance of

doubt the Preference Dividend payable on the First Compounding Date in respect of Preference Shares issued on the Adoption Date shall be deemed to accrue from the Adoption Date.

8.3 Upon a Distribution by way of Dividend made on the Preference Shares each Preference Share will carry the right to receive the accrued Preference Dividend on that Share (to the extent not previously paid).

9. Art. 9. Redemption Payments and Liquidation Payments On Preference Shares. Each Preference Share carries a right to payment of the following amounts on a Redemption Payment or Liquidation Payment:

9.1 Its nominal value;

9.2 Any accruals of Preference Dividend.

10. Art. 10. Share Redemption of Preference Shares.

10.1 Any Share Redemption in respect of Preference Shares shall be made in the following order:

10.1.1 First, the A Preference Shares;

10.1.2 Second, the B Preference Shares.

10.2 Any redemption of a Preference Shareholder's Preference Shares shall be apportioned between its J Preference Shares and K Preference Shares pro rata in the proportion to which the aggregate of the nominal value, plus accrued Preference Dividends on those J Preference Shares bears to the aggregate amount of the nominal value, plus accrued Preference Dividends on those K Preference Shares.

10.3 The A Preference Shares and the B Preference Shares will each be linked to a specific period of six months, automatically extended by one or more six month periods ending on the date of Share Redemption of the a Preference Shares or the B Preference Shares as the case may be (each a "Specific Period") and will be entitled to all Redemption Payments made in the relevant Specific Period. The first Specific Period will end on the expiry of six months from the Adoption Date (subject to extension as aforesaid) and the second Specific Period will commence immediately upon the expiry of the first Specific Period. The A Preference Shares are linked to the first Specific Period and the B Preference Shares are linked to the second specific period.

11. Art. 11. Ranking of Preference Shares. All Preference Shares shall rank pari passu subject as provided in Articles 7, 8, 9 and 10.

12. Art. 12. Distributions on Ordinary Shares.

12.1 Any Share Redemption in respect of Ordinary Shares shall be made in the following order:

12.1.1 First the A Ordinary Shares pro rata nominal value;

12.1.2 Second the C Ordinary Shares pro rata nominal value;

12.1.3 Third the D Ordinary Shares pro rata nominal value;

12.1.4 Fourth the E Ordinary Shares pro rata nominal value;

12.1.5 Fifth the F Ordinary Shares pro rata nominal value;

12.1.6 Sixth the G Ordinary Shares pro rata nominal value;

12.1.7 Seventh the H Ordinary Shares pro rata nominal value;

12.1.8 Eighth the I Ordinary Shares pro rata nominal value.

12.2 Each Class of Ordinary Shares shall rank equally in respect of Dividends, Liquidation Payments and Redemption Payment subject to Article 12.3.

12.3 In the event that a Dividend is declared in accordance with these Articles in respect of the Ordinary Shares, then the following provisions will apply in relation to that dividend unless waived by the Shareholders and subject always to Article 6.1:

12.3.1 First, the holders of Class I shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.25% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of H Ordinary Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.30% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of G Ordinary Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.35% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of F Ordinary Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.40% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of E Ordinary Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.45% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of D Ordinary Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.50% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of C Ordinary Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.55% of the nominal value of the Shares issued by the Company.

For the avoidance of doubt, the payments to be made under Article 12.3.1 are to be made on a pari passu basis between the holders of the relevant Class of Shares.

12.3.2 After the dividend set out under Article 12.3.1 above, all remaining income to be paid by way of dividend if any, shall be paid to the holders of A Ordinary Shares or if the A Ordinary Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the C Ordinary Shares; or if the C Ordinary Shares have been cancelled and do not exist

anymore, to the holders of the D Ordinary Shares; or if the D Ordinary Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the E Ordinary Shares; or if the E Ordinary Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the F Ordinary Shares; or if the F Ordinary Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the G Ordinary Shares; or if the G Ordinary Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the H Ordinary Shares; or if the H Ordinary Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the I Ordinary Shares.

For the avoidance of doubt, the payments to be made under Article 12.3.2 are to be made on a pari passu basis between the holders of the Class of Shares.

12.4 All Distributions in respect of Ordinary Shares (other than Liquidation Payments) shall be made by Redemption Payments or by Dividends.

13. Art. 13. Shares indivisibility.

13.1 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

14. Art. 14. Transfer of Shares.

14.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

14.2 Notwithstanding any provision to the contrary in these Articles, the Company shall not register a Transfer of Shares unless the Transfer is made in accordance with Article 189 of the 1915 law and:

14.2.1 The Transfer is permitted by Articles 15 or 16; and

14.2.2 Where a Board Member requires, if the TRANSFEREE is or is to be a director and/or an employee of a Group Company, that person has fulfilled the conditions that may exist pursuant to any Shareholders' agreement entered into from time to time; or

14.2.3 If Article 14.2.2 does not apply, that person is, following certain conditions, considered as a Candover Investor.

14.3 For the purpose of ensuring that a Transfer is permitted under these Articles, the Board of the Company may, and shall if so requested by a Board Member, require any Shareholder of the Company to procure that such person as the relevant Board of Managers or the Board Member may reasonably believe to have relevant information to such purpose, provides the Company with such information and evidence as the Company Board reasonably think fit regarding any matter which they deem relevant to such purpose. Pending the provision of any such information, the Company shall be entitled to refuse to register any relevant Transfer.

14.4 Ordinary Shares may be transferred by the Candover Fund Investor s (being the Candover Investor s at the 2013 Amendment and Restatement date) with or without any Preference Shares or debt instruments held by the Transferor and if Ordinary Shares are transferred by such Candover Fund Investor s with Preference Shares or debt instruments, such Preference Shares or debt instruments may be transferred in any proportion. For the avoidance of doubt, any Transfers of Ordinary Shares by any Shareholder other than a Candover Investor must always be transferred with a proportionate amount of Preference Shares and/or debt instruments held by such Transferor (unless otherwise agreed with the prior written consent of the Board Members). Transfers of Ordinary Shares must be made in "strips" of all Classes of Ordinary Shares held by a Shareholder and in the same proportions of each Class. Sub-Classes of a Class of Preference Shares held by a holder of Preference Shares shall be transferred together in "strips" in the same proportions of each sub-Class of that Class.

15. Art. 15. Drag along - Tag along.

15.1 Tag along

15.1.1 Subject to Article 15.1.2, Articles 15.1.5 to 15.1.11 apply in circumstances where any Transfer (a "Tag Triggering Transfer") of any Securities (the "Tag Triggering Shares") by a person or persons (together the "Tag Trigger Shareholders") would, if registered, result in a person and any other person:

15.1.1.1 Who is connected with him; or

15.1.1.2 With whom he is acting in concert,

(each being "a member of the purchasing group") holding more than fifty per cent of the voting rights in the Company.

15.1.2 Article 15.1.1 shall not apply if the Transfer of Securities referred to in Article 15.1.1 is:

15.1.2.1 To a Candover Investor, an Investor or a member of its Investor s Group;

15.1.2.2 Made pursuant to an Investor Relevant Transfer; or

15.1.2.3 To a new holding Company of the Company which is inserted for the purposes of planning for an exit, in which the share capital structure of the Company is replicated in all material respects.

15.1.3 Subject to Article 15.1.4 and without prejudice to Article 15.1.1, Articles 15.1.5 to 15.1.11 also apply in any circumstances where a Transfer (a "Partial Tag Triggering Transfer") is made by the Candover Fund Investor s of Securities (the "Partial Tag Triggering Shares" and the transferor(s) being the "Partial Tag Trigger Shareholders"), including for the avoidance of doubt any Partial Tag Triggering Transfer which occurs after the completion of any Transfer made in connection with a Tag Offer pursuant to Article 15.1.1.

15.1.4 Article 15.1.3 does not apply if Article 15.1.1 applies or if the Transfer of Securities by the Candover Fund Investors referred to in Article 15.1.3 is:

15.1.4.1 To an Investor or a member of its Investor Group;

15.1.4.2 Made pursuant to an Investor Relevant Transfer or Article 16.1.7; or

15.1.4.3 To a new holding Company of the Company which is inserted for the purposes of planning for an Exit, in which the capital structure of the Company is replicated in all material respects.

15.1.5 No transfer of shares to which Article 15.1.1 or 15.1.3 applies may be made or registered unless:

15.1.5.1 The member(s) of the purchasing group have made an Offer (the "Tag Offer") to buy:

15.1.5.1.1 In respect of a transfer to which Article 15.1.1 applies, all of the Securities held by each Securityholder (other than any Securities already owned by the purchasing group and the Securities which are the subject of the Tag Triggering transfer); or

15.1.5.1.2 In respect of a transfer to which Article 15.1.3 applies, the Investor Tag amount of the Securities held by each Securityholder (other than any Securities already owned by the purchasing group and the Securities which are the subject of the Partial Tag Triggering Transfer and any other Securities owned by the Partial Tag Trigger Shareholders),

(including any Securities (or the Investor Tag Amount of such Securities as appropriate) which may be allotted during the Offer period or upon the Tag Offer becoming unconditional, pursuant to the exercise or conversion of options over or rights to subscribe for Securities convertible into Securities in existence at the date of such Offer) on the terms set out in Articles 15.1.5 to 15.1.6 (unless, in the case of a particular Securityholder, less favourable terms are agreed with such Securityholder); and

15.1.5.2 The Tag Offer is or has become wholly unconditional;

15.1.5.3 In these Articles 15.1.5 to 15.1.6 subject as provided in Article 15.1.5.4:

"Accepted Proportion" means the aggregate value of all the Securities (other than Ordinary Shares) actually sold by the relevant Tagging Securityholder pursuant to the Tag Offer as a proportion of the maximum aggregate value of all the Securities (other than Ordinary Shares) which the relevant Tagging Shareholder was entitled to sell under the Tag Offer;

"Investor Class Ratio" means the ratio which the Tag Trigger Class proportion of a transferred Class bears to the Tag Trigger Class Proportion of each other Transferred Class;

"Investor Tag Amount" means in relation to a Securityholder, Securities equal in value to the Investor Tag Proportion of such Securityholder's aggregate Securities;

"Investor Tag Proportion" means the proportion which the value of the Partial Tag Triggering Shares bears to the value of all Securities held by the Partial Tag Trigger Shareholders immediately prior to the Partial Tag Triggering Transfer for which purposes the value will be calculated in accordance with Article 15.1.6.2.1.

"Ordinary Tag Proportion" means, in relation to a Tagging Securityholder, the Ordinary Proportion multiplied by its Accepted Proportion;

"Ordinary Proportion" means the proportion which the aggregate number of Ordinary Shares proposed to be transferred by the Tag Triggering Shareholder or Partial Tag Triggering Shareholder pursuant to a Tag Triggering Transfer or Partial Tag Triggering Transfer bears to the aggregate number of its Ordinary Shares at such time;

"Tag Trigger Class Proportion" means the proportion which the value of Securities of a transferred Class held by a Tag Triggering Shareholder or Partial Tag Triggering Shareholder and being sold pursuant to the Tag Triggering Transfer or Partial Tag Triggering Transfer and therefore constituting Tag Triggering Shares or Partial Tag Triggering Shares bears to the aggregate value of Securities of that transferred Class held by the Tag Triggering Shareholder or the Partial Tag Triggering Shareholder (as the case may be) for which purposes such values will be calculated in accordance with Article 15.1.6.2.1;

"Transferred Class" means a Class of Securities (other than Ordinary Shares) which is the subject of a Tag Triggering Transfer or a Partial Tag Triggering Transfer; and

15.1.5.4 For the purposes of determining the proportion of the shares of Equity Luxco which may be sold pursuant to a Tag Offer where the Tag Triggering Shares or Partial Tag Triggering Shares are Securities:

"Tag Trigger Class Proportion" means the proportion which the value of Securities of a transferred Class held by a Tag Triggering Shareholder or Partial Tag Triggering Shareholder and being sold pursuant to the Tag Triggering Transfer or Partial Tag Triggering Transfer and therefore constituting Tag Triggering Shares or Partial Tag Triggering Shares bears to the aggregate value of Securities of that transferred Class held by the Tag Triggering Shareholder or the Partial Tag Triggering Shareholder (as the case may be) for which purposes such values will be calculated in accordance with Article 15.1.6.2.1; provided always that if the Articles of association are amended after the 2013 Amendment and Restatement Date, the 'Tag Trigger Class Proportion' shall be such proportion as is either agreed between the Investors and the Managers' Representative or is certified by the auditors of Equity Luxco (acting as experts and not as arbitrators) to be the proportion which would have applied had that amendment not taken place. The amount so agreed or certified shall be the Tag Trigger Class Proportion and shall not be questioned by any of the parties, and the auditors, the Investor s and the Managers' Representative shall have no liability to any party in relation to the determination;

The 'J' Preference Shares of the Company shall be deemed to be the equivalent of the 'J' Preference Shares of Equity Luxco and the 'K' Preference Shares of the Company shall be deemed to be the equivalent of the 'K' Preference Shares of Equity Luxco for the purposes of the definition of "Transferred Class";

The Class 1 peccs of the Company and the Class 2 peccs of the Company shall be deemed to be respectively 'j' Preference Shares of the Company and 'k' Preference Shares of the Company;

For the purposes of these Articles 15.1.5 to 15.1.6, 'j' Preference Shares of the Company and 'k' Preference Shares of the Company shall be each regarded as a distinct and separate "Class" and therefore, for example, sub-Classes such as j a Preference Shares, j b Preference Shares shall each be considered of the same "Class", irrespective of any difference in accrued dividend between the same; and

By way of an example, suppose (i) a Partial Tag Triggering Shareholder transfers 'j' Preference Shares with a value equal to 50% of all its 'j' Preference Shares so that its Tag Trigger Class proportion in relation to the 'j' Preference Shares is 50%; and (ii) its Tag Trigger Class proportion in relation to the 'k' Preference Shares is 40%. In that case, as between the j Preference Shares of Equity Luxco and k Preference Shares of equity luxco, the Investor Class ratio shall be 5:4.

15.1.6 The terms of the Tag Offer shall be that:

15.1.6.1 It shall be open for acceptance for not less than 10 business days (or such lesser number of days as is agreed in writing by the majority Candover Investor s but not being less than 5 business days), and shall be deemed to have been rejected if not accepted in accordance with the terms of the Offer and within the period during which it is open for acceptance;

15.1.6.2 .

15.1.6.2.1 If the Tag Triggering shares or Partial Tag Triggering shares (as the case may be) are Securities:

(a) A member or members of the purchasing group shall be required to notify to the Company a price for the entire issued share capital of Equity Luxco (in this Article 15.1.6.2.1 the "Equity Luxco price"). For the avoidance of doubt, such share capital will include any shares of Equity Luxco already owned by the purchasing group;

(b) The price for the Securities under the Tag Offer shall be such amount as is determined by the Board of Managers (acting reasonably) to be the amount which would be payable by the Company in accordance with the provisions of these Articles and the terms governing the debt instruments and instruments governing any preferred equity certificates issued by the Company, as appropriate, in respect of such Securities on a Distribution on its liquidation valuing its Equity Luxco shares in accordance with any Shareholders agreement entered into from time to time (net of such provisions for costs and expenses of the Company as the Board of Managers (acting reasonably) deems appropriate and after making such allowance for deferred and contingent consideration and/or warranties, indemnities or other contingent liabilities as its Board of Managers (acting reasonably) deems appropriate); and

(c) The price in respect of the Tag Triggering shares (or Partial Tag Triggering shares as the case may be) shall also be calculated in accordance with the above paragraph (b) and, for the avoidance of doubt, will not be greater;

15.1.6.2.2 Such Offer shall include an undertaking by the member(s) of the purchasing group that neither it nor any person acting by agreement or understanding with it has entered into more favourable terms as to consideration or has agreed more favourable terms as to consideration with any other member for the purchase of the Securities, as applicable.

15.1.6.3 The Company shall notify the Securityholders (save for the Tag Trigger Shareholders) of the terms of any Offer extended to them under Article 15.1.5.1 promptly upon receiving notice of the same from the member(s) of the purchasing group, following which any Securityholder (save for the Tag Trigger Shareholder) who wishes to transfer Securities to the member(s) of the purchasing group pursuant to the terms of the Tag Offer (a "Tagging Securityholder") shall serve notice on the Company (the "Tag notice") at any time before the Tag Offer ceases to be open for acceptance (the "Tag closing date"), stating the number and Class of security in respect of which the Tag Offer was made, it wishes to transfer (the "Tag Shares").

15.1.6.4 A Tag Offer:

15.1.6.4.1 Made in respect of a transfer to which Article 15.1.1 applies may be accepted in whole or in part by each relevant Securityholder and, if accepted in part, the relevant Tagging Securityholder shall transfer Securities of each Transferred Class (to the extent held) and may determine (in its absolute discretion) the number of Securities which it wishes to transfer pursuant to the Tag Offer (provided that (i) subject to (z) below, Securities of each Transferred Class are transferred in the Investor Class Ratio (to the nearest whole share value), (ii) subject to (z) below, the value of Securities of a Transferred Class transferred by the Relevant Tagging Securityholder may not exceed the Tag Trigger Class Proportion of the total Securities of that Transferred Class held by it and (iii) where a Transferred Class is divided into different Sub-Classes, the same proportion of each Sub-Class must be transferred; and

15.1.6.4.2 Made in respect of a transfer to which 15.1.3 applies may be accepted in whole or in part by each Relevant Securityholder and, if accepted, the Relevant Tagging Securityholder shall transfer Securities of each Transferred Class (to the extent held) and may determine (in its absolute discretion) the number of Securities which it wishes to transfer pursuant to the Tag Offer provided that (i) the aggregate value of such Securities shall not exceed the Relevant Investor Tag Amount, (ii) subject to (z) below, Securities of each Transferred Class are transferred in the Investor Class Ratio (to the nearest whole share value), (iii) subject to (z) below, the value of Securities of a Transferred Class transferred by the Relevant Tagging Securityholder may not exceed the Tag Trigger Class Proportion of the total Securities of that Trans-

ferred Class held by it and (iv) where a Transferred Class is divided into different Sub-Classes, the same proportion of each Sub-Class must be transferred),

Provided that:

(v) If a transfer to which Article 15.1.1 or 15.1.3 applies comprises Preference Shares, but not Ordinary Shares, the Tag Offer will only be in respect of Preference Shares and not in respect of Ordinary Shares, except in relation to each Tagging Securityholder on an individual basis, in the case of a Tag Offer pursuant to Article 15.1.1 in respect of which the Tag Offer is accepted by that Relevant Tagging Securityholder in whole and not in part so that that Tagging Securityholder transfers the whole of its holding of Securities pursuant to the Relevant Tag Offer;

(w) If a Tag Offer is made in respect of Ordinary Shares, it must be accepted in respect of the same proportion of each Class of Ordinary Shares, unless the majority Candover Investor s agrees otherwise in writing;

(x) If a transfer to which Article 15.1.1 or 15.1.3 applies, comprises Ordinary Shares in addition to Preference Shares, a Tagging Securityholder who accepts the Tag Offer (in whole or in part) shall transfer pursuant to the Tag Offer such proportion of its holding of each Class of Ordinary Shares in respect of which the Tag Offer is made as is equal to the Ordinary Tag Proportion (to the nearest whole share) at the price determined in accordance with Article 15.1.6.2.1; this paragraph (x) shall not apply to a Tagging Securityholder on an individual basis, in the case of a Tag Offer pursuant to Article 15.1.1 in respect of which the Tag Offer is accepted by that relevant Tagging Securityholder in whole and not in part so that that Tagging Securityholder transfers the whole of its holding of Securities pursuant to the Relevant Tag Offer;

(y) If a transfer to which Article 15.1.1 or 15.1.3 applies comprises only Ordinary Shares, (i) the Tag Offer will only be in respect of Ordinary Shares and not in respect of Preference Shares, (ii) a Tagging Securityholder may accept the Relevant Tag Offer in whole or in part in respect only of its Ordinary Shares at the price determined in accordance with Article 15.1.6.2.1;

(z) A Tagging Securityholder shall not be (a) required to transfer Securities of a transferred Class in the Investor Class Ratio (to the nearest whole share value) to the extent that such Tagging Securityholder does not hold sufficient Securities of such transferred Class on the date of the Tag Offer or (b) subject to a restriction contained in Article 15.1.6.4.1 (i), (ii), 15.1.6.4.2 (ii), (iii), to the extent that such restriction would prevent such Tagging Securityholder from transferring Securities equal in value to the Investor Tag Amount.

15.1.6.5 For the avoidance of doubt, "Consideration" for the purposes of 15.1.6 above:

15.1.6.5.1 Shall be construed as meaning the value or worth of the consideration regardless of the form of the consideration; and

15.1.6.5.2 Shall include any offer to subscribe or acquire any share or debt instrument in the capital of any member of the purchasing group made to a Securityholder if:

(i) Such offer to subscribe or acquire is an alternative (whether in whole or in part) or in addition to the consideration offered; and

(ii) The consideration offered to all Securityholders is of itself on arm's length terms.

15.1.7 The Tag notice shall make the Company the agent of the Tagging Securityholder(s) for the sale of the Tag shares on the terms of the member(s) of the purchasing group's offer, together with all rights attached and free from Encumbrances.

15.1.8 Within 3 days after the Tag Closing Date:

15.1.8.1 The Company shall notify the member(s) of the purchasing group in writing of the names and addresses of the Tagging Securityholders who have accepted the offer made by the member(s) of the purchasing group;

15.1.8.2 The Company shall notify each Tagging Securityholder in writing of the number of Tag Shares which he/she/it is to transfer and the identity of the Transferee; and

15.1.8.3 The Company's notices shall state the time and place on which the sale and purchase of the Tag Shares is to be completed and the date on which the consideration will be paid.

15.1.9 If any Tagging Securityholder does not transfer the Tag Shares registered in his name in accordance with this Article 15.1, the Board may (and shall, if requested by any Investor) authorise any Board Member to execute, complete and deliver as agent for and on behalf of that Tagging Securityholder Transfers of such Tag Shares in favour of the Relevant Member of the purchasing group, against receipt by the Company of the consideration due for the relevant Tag Shares. The Company's receipt of the consideration due shall be a good discharge to the Relevant Member(s) of the purchasing group, who shall not be bound to see its application. The Company shall hold such consideration in escrow for the Relevant Tagging Securityholder(s) without any obligation to pay interest. The Board shall authorise registration of the transfer(s), after which the validity of such transfer(s) shall not be questioned by any person. Each defaulting Tagging Securityholder shall surrender his share (or, where appropriate, provide an indemnity in respect thereof in a form satisfactory to the Board of the Company relating to the Tag Shares transferred on his behalf, to the Company. On (but not before) such surrender or provision, the defaulting Tagging Securityholder(s) shall be entitled to the consideration for the Tag Shares transferred on his behalf, without interest.

15.1.10 The Shareholders acknowledge and agree that the authority conferred under paragraph 15.1.9 is necessary as security for the performance by the Tagging Securityholder(s) of their obligations under Articles 15.1.5 to 15.1.6.

15.1.11 Any transfer of shares made in accordance with Articles 15.1.5 to 15.1.6 shall not be subject to any other restrictions on transfer contained in these Articles.

15.2 Drag along

15.2.1 Articles 15.2.3 to 15.2.7 apply at all times in circumstances where any bona fide arms' length transfer of any Securities, would, if registered, result in members of the purchasing group (as defined in Article 15.1.1) holding or increasing a holding of more than 50 per cent of the voting rights in the Company and would, if registered, result in the Candover Fund Investors (taken together) transferring all of the Securities which they hold at such time.

15.2.2 Article 15.2 does not apply if the transfer of Securities referred to in Article 15.2.1 is:

15.2.2.1 To a Candover Investor, an Investor or a member of its Investor Group;

15.2.2.2 Made pursuant to an Investor Relevant Transfer or Article 16.1.7; or

15.2.2.3 To a new holding Company of the Company which is inserted for the purposes of planning for an Exit, in which the capital structure of the Company is replicated in all material respects.

15.2.3 In circumstances where Articles 15.2.3 to 15.2.7 apply pursuant to Article 15.2.1 and 15.2.2, the members of the purchasing group may, by serving a written notice (a "Compulsory Sale Notice") on all of the Securityholders (other than the Candover Fund Investor) (each a "Compulsory Seller"), require that Compulsory Seller to transfer such Securities registered in his, her or its name (free from all Encumbrances and together with all rights then attaching thereto and with full title guarantee) to one or more persons identified in the Compulsory Sale Notice (each an "Offeree") at the consideration indicated Article 15.1.6.2.1(b) (the "Compulsory Sale Price") on the date specified in the Compulsory Sale Notice (the "Compulsory Sale Completion Date"), being a date which is not less than 5 business days after the date of the Compulsory Sale Notice.

15.2.4 The shares subject to the Compulsory Sale Notice(s) shall be sold and purchased in accordance with the following provisions:

15.2.4.1 On or before the Compulsory Sale Completion Date, provided that the Offeree(s) have put the Company in the requisite Cleared Funds or provided reasonable evidence in a form reasonably satisfactory to the Board of the Company that funds will be received on completion of the transfer, each Compulsory Seller shall deliver duly executed transfer form(s) in respect of the Securities which are the subject of the Compulsory Sale Notice (the "Compulsory Sale Equity"), together with the Relative Share Certificates (or an indemnity in respect thereof in a form satisfactory to the Board of Managers to the Company if and to the extent that share certificates were issued. Subject always to receipt thereof, on the Compulsory Sale Completion Date, the Company shall pay each Compulsory Seller, on behalf of the Offeree(s), the Compulsory Sale Price due. Payment to the Compulsory Seller(s) shall be made in such manner as is agreed between the Board of Managers and the Compulsory Seller(s) and in the absence of such agreement, by cheque to the postal address notified to the Company by each Compulsory Seller for such purpose and, in default of such notification, to the Compulsory Seller's last known address. The Company's receipt for the Compulsory Sale Price Due shall be a good discharge to the relevant Offeree(s) who shall not be bound to see its application. Pending compliance by the Compulsory Seller(s) with the obligations in Article 15.2, the Company shall hold any funds received from the Offeree(s) in respect of the Compulsory Sale Equity on trust for the defaulting Compulsory Seller(s), without any obligation to pay interest;

15.2.4.2 If a Compulsory Seller fails to comply with its obligations under Article 15.2.4.1 in respect of the Compulsory Sale Equity registered in its name, the Board of Managers may (and shall, if so requested by any Investor) authorise any Board member of the Company to execute, complete and deliver as agent for and on behalf of that Compulsory Seller a transfer of the relevant Compulsory Sale Equity in favour of the Offeree(s), to the extent that the Offeree(s) have, by the Compulsory Sale Completion Date, put the Company in cleared funds in respect of the Compulsory Sale Price Due for the Compulsory Sale Equity. The Board members shall authorise registration of the transfer(s), after which the validity of such transfer(s) shall not be questioned by any person. Each defaulting Compulsory Seller shall surrender his share certificates relating to the Compulsory Sale Equity (or provide an indemnity in respect thereof in a form satisfactory to the Board of Managers) to the Company if and to the extent that share certificates were issued. On, but not before, such surrender or provision if and to the extent that share certificates were issued, each Compulsory Seller shall be entitled to the Compulsory Sale Price Due for the Compulsory Sale Equity transferred on its behalf, without interest.

15.2.5 The Securityholders acknowledge and agree that the authority conferred under Article 15.2.4 is necessary as security for the performance by the Compulsory Seller(s) of their obligations under Articles 15.2.3 to 15.2.7.

15.2.6 If any shares are issued by the Company to a Compulsory Seller at any time after the date of the Compulsory Sale Notice(s) (whether as a result of their shareholding(s) in the Company or by virtue of the exercise of any right or option or otherwise, and whether or not such shares were in issue at the date of the Compulsory Sale Notice) (the "Subsequent Shares"), the members of the purchasing group shall be entitled to serve an additional notice (a "further Compulsory Sale Notice") on each holder of such shares requiring them to transfer all their Subsequent Shares (free from all encumbrances and together with all rights then attaching thereto and with full title guarantee) to one or more persons identified in the further Compulsory Sale Notice at the consideration indicated in Article 15.2.4 on the date specified in the further Compulsory Sale Notice(s) (the "further Compulsory Sale Completion Date"). The provisions of Articles 15.2.4 and 15.2.5 shall apply to the subsequent shares, with the following amendments:

15.2.6.1 References to the "Compulsory Sale Notice(s)" shall be deemed to be to the "further Compulsory Sale Notice (s)";

15.2.6.2 References to the "Compulsory Sale Equity" shall be deemed to be to the "Subsequent Share(s)"; and

15.2.6.3 References to the "Compulsory Sale Completion Date 2 shall be deemed to be to the "further Compulsory Sale Completion Date".

15.2.7 Any transfer of Securities made in accordance with Articles 15.2.3 to 15.2.6 shall not be subject to any other restrictions on transfer contained in these Articles.

15.3 The Board members shall not be entitled to decline to register the transfer of any shares made pursuant to and in compliance with the Articles.

16. Art. 16. Transfer restrictions for the Candover Investors.

16.1 No Securities may be transferred by any Candover Investor other than in the following circumstances:

16.1.1 With the written consent of the majority Candover Investors (save in respect of any transfers by a party who is a majority Candover Investor as at the date of any Shareholders' agreement as may be entered from time to time, which shall not require such consent of the majority Candover Investors);

16.1.2 To a member of the Relevant Investor Group;

16.1.3 In the case of a Candover Investor which holds Company Securities by or on behalf of a fund:

16.1.3.1 To another nominee or trustee for, or general partner of, the fund and any Company Securities held by a nominee or trustee for such a fund may be transferred to that fund or to another nominee or trustee for such a fund; or

16.1.3.2 On a Distribution in kind under the constitutive documents of the fund, to the partners in or holders of units in, or to Shareholders of, participants in or the holders of other interests in such fund (or to a nominee or trustee for any such partners, holders, members or Investor s and any Company Securities held by any nominee or trustee for such holders, partners, members or Investor s) may be transferred to such holders, partners, members or Investor s or to another nominee or trustee for such holders, partners, members or Investor s; or

16.1.3.3 To another fund the investment adviser of which is or which is managed by the same investment adviser or manager or by another member of the same wholly owned group of such manager or investment adviser or to a nominee or trustee for such a fund;

16.1.4 In the case of a Candover Investor which holds Company Securities as a nominee, to the person on whose behalf it holds such shares as nominee or to another person acting as nominee of such person;

16.1.5 To a Co-Investment Scheme;

16.1.6 Transferred pursuant to Article 15.1 or when required by Article 15.2;

16.1.7 In the case of a rescue issue (as defined in any Shareholders' agreement in relation to the Company) pursuant to specific provisions of any such Shareholders' agreement in relation to the transfer of Securities upon a rescue issue; and

16.1.8 To the Company in accordance with the 1915 law if applicable.

Chapter III. - Management

17. Art. 17. Management.

17.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the Shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of managers (the "Board Members"), they will constitute a Board of Managers ("Conseil de Gérance") (the "Board of Managers" or the "Board").

17.2 In addition, ERISA Investors shall be entitled from time to time to propose for appointment one or more Board member out of a list of candidates of which the Shareholders' general meeting shall appoint a Board member (all being referred to as the "ERISA Investor Directors").

17.3 Any Board member can be removed «ad nutum» and without cause with a 50% (fifty percent) plus one vote majority of the votes capable of being cast at a Shareholders meeting. Notwithstanding the foregoing sentence (i) the right of a party or parties to propose a candidate for appointment to the Board includes the right to propose the dismissal, suspension or replacement of the Board member appointed in accordance with these Articles.

17.4 Any Shareholder who has the right to nominate a Board member for appointment shall have the right to appoint and remove one Observer to the Board of Managers of the Company per Board member appointable by it pursuant to Article 17, as applicable (each, an "Observer") provided that if such Shareholder ceases to have the right to nominate for appointment a Board member pursuant to Article 17, as applicable, their right to appoint an Observer pursuant to this clause shall also cease and they shall remove any Observer so appointed.

17.5 The Observer shall be given all the information, correspondence and documents in respect of and/or relevant to matters to be considered and/or transacted at Board meetings that a Board member would reasonably be entitled to receive, and shall be entitled to receive that information (including, without limitation, notice of meetings) at the same time as the Board member would be entitled to receive it. With the unanimous consent of the Board members, each

Observer shall be entitled to attend and speak at any meetings of the Board of Managers but shall not be entitled to vote, nor shall he/she be regarded as an officer of such Board or be counted in the quorum of any meeting of such Board.

18. Art. 18. Powers of the sole manager or of the board of managers.

18.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers, without prejudice to Articles 17 and 19 of the present Articles, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this Article shall have been complied with.

18.2 All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

19. Art. 19. Representation of the Company.

19.1 Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any two managers.

20. Art. 20. Delegation and agent of the sole manager or of the board of managers.

20.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any two managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

20.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any manager will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

21. Art. 21. Meeting and decisions of the board of managers.

21.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any Board member of the Company.

21.2 A minimum of 10 business days' notice of meetings, accompanied by details of the venue for such meeting and an agenda of the business to be transacted, shall be given to all the Board members. Where either (i) any Board member determines that urgent business has arisen, or (ii) the prior written consent of the majority Candover Investor s has been received, notice of meetings of such a Board may be reduced to five business days.

21.3 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the Board members are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

21.4 Any Board member may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Board member as his proxy. A Board member may also appoint another Board member to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

21.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that (i) each participating Board members is able to hear and to be heard by all other participating Board members whether or not using this technology and (ii) the use of such means shall be initiated from Luxembourg, and each participating Board member shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

21.6 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its Board members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority. No Board member shall have a casting vote.

21.7 Should the quorum mentioned in paragraph 21.6 not be constituted at any meeting of the Board of Managers of the Company, the relevant meeting shall be adjourned for five business days.

21.8 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Board members present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Board member or by any person nominated by any Board member or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV. - General meeting of shareholders

22. Art. 22. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.

22.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

22.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he/she/it owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All shares have equal voting rights.

22.3 If all the Shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

22.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened. A minimum of ten business days' notice of each Shareholders' meeting accompanied by a note of the venue for such meeting and an agenda shall be given to the Shareholders.

22.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

22.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

22.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them.

22.8 However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to any other provisions of the law. Furthermore, any transfer of shares to a person who is not at such time a Company Shareholder and any new issues of shares require the consent of the Company Shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

Chapter V. - Business year

23. Art. 23. Business year.

23.1 The Company's financial year starts on the 1st October and ends on the 30th September of each year.

23.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of Board members, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

23.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

24. Art. 24. Distribution right of shares.

24.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

24.2 From the net profits thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

24.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for Distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of Board members, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

24.4 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such Distribution will be taken by a majority vote of the Shareholders.

24.5 Any Distribution is to be made in accordance with Article 6 to 12 inclusive.

24.6 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of Board members, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for Distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholder(s).

Chapter VI. - Liquidation

25. Art. 25. Dissolution and liquidation.

25.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

25.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

25.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

25.4 In a liquidation of the Company, the amount available for Distribution shall be distributed in accordance with Article 6 to 12 inclusive.

Chapter VII. - Applicable law

26. Art. 26. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Chapter VIII. - Definitions

27. Art. 27. Definitions.

"1915 Law" means the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915, as amended;

"2013 Amendment and Restatement Date" shall have the meaning given to it in any Shareholders' agreement in relation to Equity Luxco entered into from time to time.

"Adoption Date" the 2013 Amendment and Restatement Date;

"A Preference Shares" means the J A Preference Shares and the K A Preference Shares;

"Articles of Association" means the Articles of association of the Company as amended from time to time;

"Asset Sale" means a sale by the Company or other member of the Group on bona fide arm's length terms of all, or substantially all, of the Group's business, assets and undertaking;

"Available Amount" means the maximum amount permitted by the Law;

"B Preference Shares" means the J B Preference Shares and the K B Preference Shares;

"Board of Managers" or the "Board" shall have the meaning given to it in Article 17.1

"Business Day" means a day (excluding Saturdays and Sundays) on which banks generally are open in London, Luxembourg and Spain for normal business;

"Candover Investors" has the meaning given to it in any Shareholders' agreement entered into from time to time;

"Candover Fund Investors" has the meaning given to it in any Shareholders' agreement entered into from time to time;

"Company" means Monkwood Luxco S.à r.l., a private limited liability Company (société à responsabilité limitée) incorporated in Luxembourg, whose registered office is at 9, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies with Company number B 117.178;

"Co-Investment Scheme" means any scheme under which certain officers, employees or parties of an Investor or its adviser or its investment manager are entitled (as individuals or through a body corporate or any other vehicle) to acquire shares which the Investor would otherwise acquire;

"Compounding Day" means in respect of each Preference Share, each anniversary of the Compounding Date for the purposes of the relevant Converted PEC or, in the case of any Preference Share issued after the Adoption Date, each anniversary of the date of issue of such share;

"Compulsory Sale Completion Date" shall have the meaning given to it in Article 15.2.3;

"Compulsory Sale Equity" shall have the meaning given to it Article 15.2.4.1;

"Compulsory Sale Notice" shall have the meaning given to it in Article 15.2.3;

"Compulsory Sale Price" shall have the meaning given to it in Article 15.2.3;

"Compulsory Seller" shall have the meaning given to it in Article 15.2.3

"Control" means, from time to time:

(a) in the case of a body corporate, the right to exercise more than 50 per cent, of the votes exercisable at any meeting of that body corporate, together with the right to appoint more than half of its directors; and

(b) in the case of a partnership or limited partnership, the right to exercise more than 50 per cent, of the votes exercisable at any meeting of partners of that partnership or limited partnership (and, in the case of a limited partnership, Control of each of its general partners);

(c) in the case of a Fund the right to be the manager or adviser to that Fund; and

(d) in the case of any other person the right to exercise a majority of the voting rights or otherwise to control that person whether, by virtue of provisions contained in its memorandum or Articles of association or, as the case may be, certificate of incorporation or by-laws, statutes or other constitutional documents or any contract or arrangement with any other persons and shall include, without limitation, «control» as such term is used in Article 4 of the Spanish Securities Market Act (Ley del Mercado de Valores) dated 28 July 1988.

"Converted PEC" means, in respect of any Preference Share, the preferred equity certificate of the Company which was contributed to the Company as consideration for the issue of that Preference Share;

"Distribution" " means a Dividend, a Redemption Payment and/or a Liquidation Payment;

"Dividend" is as defined in Article 6;

"Equity Luxco" means Centaur Luxco S.ar.l;

"ERISA" means the United States Employee Retirement Income Security Act 1974;

"ERISA Investor s" means CANDOVER 2005 FUND US No. 1 LIMITED PARTNERSHIP and CANDOVER 2005 FUND US No. 2 LIMITED PARTNERSHIP and any other Investor or Transferee who from time to time notifies CANDOVER LUXCO in writing that it or one of its Affiliates is intended to be a «venture capital operating Company» as defined in the Plan Asset Regulations for the purposes of ERISA;

"Exit" means a Sale, or an IPO, or an Asset Sale;

"First Compounding Day" means, in relation to any Preference Share, the first Compounding Day after the Adoption Date (or, if earlier, the date of any Redemption Payment or Liquidation Payment made in respect of the relevant Share);

"FPO" means the FSMA (Financial Promotion) Order 2001;

"FSMA" means the Financial Services and Markets Act 2000;

"Full Title Guarantee" means a disposition to be made with full ownership;

"Fund" means any unit trust, investment trust, investment Company, limited partnership, general partnership or other collective investment scheme, investment professional (as defined in Article 19(5)(d) of the FPO), high net worth Com-

pany, unincorporated association or high value trust (as defined in Article 49(2)(a) to (c) of the FPO), pension fund, insurance Company, authorised person under FSMA or any body corporate or other entity, in each case the assets of which are managed professionally for investment purposes;

"Further Compulsory Sale Completion Date " shall have the meaning given in Article 15.2.6;

"Further Compulsory Sale Notice" shall have the meaning given to it in Article 15.2.6;

"Group" means the Company and its subsidiary undertakings from time to time and any holding Company of the Company which is inserted for the purposes of planning for an Exit and in which the share capital structure of the Company is replicated in all material respects (and for so long as such holding Company is holding Company of the Company, any subsidiary undertakings of such holding Company from time to time) and «member of the Group» and «Group Company» shall be construed accordingly; for the avoidance of doubt, no Investor nor any member of an Investor 's Investor Group nor the Company shall be a member of the Group;

"Investor s" has the meaning given in any Shareholders' agreement entered into from time to time;

"Investor Group" means, in relation to an Investor or a Candover Investor

- any group undertaking for the time being of that Investor or that Candover Investor, as applicable;
- any Affiliate of that Investor or that Candover Investor, as applicable;
- any general partner, trustee or nominee of that Investor or that Candover Investor, as applicable, or any group undertaking for the time being of that Investor or that Candover Investor, as applicable; and
- any manager or investment adviser or limited partner of an Investor or of a Candover Investor, as applicable, or any group undertaking of that Investor or that Candover Investor, as applicable, for the time being;
- and «member of an Investor Group» shall be construed accordingly;

"Investor Relevant Transfer" has the meaning given to it in any Shareholders' agreement entered into from time to time

"Investor Tag Proportion" shall have the meaning given to it in Article 15.1.5;

"IPO" means either (and in both cases whether initial or subsequent): (a) the admission of the Company's Shares (following its conversion to a société anonyme (or the shares of such other entity which owns substantially all of the assets of the Group at the time) (i) to both the Official List of the UK Listing Authority (in accordance with paragraph 3.2.7G of the rules made by the UK Listing Authority pursuant to section 73A FSMA, as amended or its successor legislation) and to trading on the LSE's market for listed Securities (in accordance with paragraph 2.1 of the Admission and Disclosure Standards of the LSE as amended from time to time) or, (ii) to trading on any of the Spanish Stock Exchange Securities Markets (Bolsas de Valores) recognised as official secondary markets (mercados oficiales secundarios) in accordance with the first paragraph of Article 31 of the Spanish Securities Market Act (Ley del Mercado de Valores) dated 28 July 1988; or (b) the equivalent admission to trading to or permission to deal on any other Recognised Investment Exchange, including any alternative or second investment market (segundo mercado) of any Recognised Investment Exchange, becoming effective in relation to the Company's Shares (or the shares of such other Company which owns substantially all of the assets of the Group at the time) (including Spanish Opco);

"J Preference Shares" means the J A Preference Shares and the J B Preference Shares;

"K Preference Shares" means the K A Preference Shares and the K B Preference Shares;

"Law" means the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg;

"Liquidation Payment" is as defined in Article 6;

"LSE" means the LONDON STOCK EXCHANGE plc;

"Managers' Representative" has the meaning given to it in any Shareholders' agreement entered into from time to time;

"Majority Candover Investor s" means the holders of more than 50 per cent, of the Shares from time to time in issue;

"Observer" shall have the meaning given to it in Article 17.4;

"Offeree" shall have the meaning given to it in Article 15.2.3;

"Ordinary Shareholder" means a holder from time to time and at the relevant time of one or more Ordinary Shares;

"Ordinary Shares" mean the A Ordinary Shares, the C Ordinary Shares, the D Ordinary Shares, the E Ordinary Shares, the F Ordinary Shares, the G Ordinary Shares, the H Ordinary Shares and the I Ordinary Shares;

"Preference Distribution Proportion" of a Preference Shareholder is the proportion which the total of (i) the nominal value of its Preference Shares; and (ii) the accrued but unpaid dividends on its Preference Shares bears to the total of (i) the nominal value of all the Preference Shares; and (ii) the accrued dividends on all the Preference Shares;

"Preference Dividend" is as defined in Article 8.2;

"Preference Shareholder" means a holder from time to time and at the relevant time of one or more Preference Shares;

"Preference Shares" mean the J Preference Shares and the K Preference Shares;

"Redemption Payment" is as defined in Article 6;

"Redemption Price" equals the amount determined by the Board of Managers in accordance with Articles 6 to 12 inclusive, provided that the Total Redemption Price payable for all Redeemed Shares upon a Share Redemption must not exceed the Available Amount;

"Relevant Rate" means 12% p.a. in respect of the J Preference Shares and 20% in respect of the K Preference Shares;

"Sale" has the meaning given in any Shareholders' agreement entered into from time to time;

"Securities" means the any debt instrument or preferred equity certificates issued by the Company, the Preference Shares and/or the Ordinary Shares;

"Securityholder" means any holder of Securities from time to time;

"Share Redemption" shall have the meaning given to it in Article 5.5;

"Shareholder" shall have the meaning given to it in Article 5;

"Subsequent Shares" has the meaning given in Article 15.2.6;

"Syndictee" shall have the meaning given to it in Article 15.2;

"Tag Closing Date" has the meaning given in Article 15.1.6.3;

"Tagging Securityholder" has the meaning given to it in Article 15.1.6.3;

"Tag Notice" has the meaning given in Article 15.1.6.3;

"Tag Offer" has the meaning given to it in Article 15.1.5.1;

"Tag Shares" has the meaning given in Article 15.1.6.3;

"Tag Trigger Shareholders" has the meaning given in Article 15.1.1;

"Target Group" means the Parques Reunidos, SA and its subsidiaries;

"Total Redemption Amount" means such amount as is determined by resolution of the Board of Managers and approved by general meeting of the Shareholders.

"Transfer" means, in relation to any right to subscribe for or ownership of a share, preferred equity certificate or other security or any directly or indirectly held legal or beneficial interest in any share, to:

- sell, assign, transfer or otherwise dispose of it;
- create or permit to subsist any Encumbrance over it;
- direct (by way of renunciation or otherwise) that another person should, or assign any right to, receive it;
- enter into any agreement in respect of the votes or any other rights attached to the share other than by way of proxy for a particular Shareholder meeting; or
- agree, whether or not subject to any condition precedent or subsequent, to do any of the foregoing,

and "Transferred", "Transferor" and "Transferee" shall be construed accordingly.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately seven thousand four hundred euro (EUR 7,400.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is written in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars.

Par-devant le soussigné Maître Martine Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de Monkwood Luxco S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social situé 9 rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.178, et constituée selon le droit Luxembourgeois, par un acte notarié de Maître Paul Bettingen, notaire résidant à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 1^{er} juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (le "Mémorial") n° 1571 du 18 août 2006, page 75367.

Les statuts (les "Statuts") ont été modifiés pour la dernière fois par un acte établi par le soussigné notaire Maître Martine Schaeffer, en date du 4 décembre 2009 publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 8 janvier 2010, n°51, page 2404.

L'assemblée est présidée par Monsieur Raymond THILL, dont l'adresse professionnelle est située au 74, Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, comme président, qui élit comme secrétaire, Madame Corinne PETIT, dont l'adresse professionnelle est située au 74, Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg (le "Secrétaire").

L'assemblée élit comme scrutateur, Monsieur Gianpiero SADDI, dont l'adresse professionnelle est située au 74, Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg (le "Scrutateur").

Le bureau de l'assemblée ayant été constitué, le Président déclare et requiert du notaire d'acter que:

I. Les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés et le nombre de parts sociales détenues par chacun d'entre eux sont renseignés sur une liste de présence signée par les associés ou les mandataires, le bureau de l'assemblée et le notaire. Ladite liste sera enregistrée avec le présent acte.

II. Il ressort de la liste de présence, que les 6.109 Parts Sociales Ordinaires de Catégorie «A», 366.496 Parts Sociales Ordinaires de Catégorie «C», 298.843 Parts Sociales Ordinaires de Catégorie «D», 298.843 Parts Sociales Ordinaires de Catégorie «E», 298.843 Parts Sociales Ordinaires de Catégorie «F», 298.843 Parts Sociales Ordinaires de Catégorie «G», 298.843 Parts Sociales Ordinaires de Catégorie «H», 298.843 Parts Sociales Ordinaires de Catégorie «I», représentant 100 % du capital social de la Société, sont représentées dans la présente assemblée générale extraordinaire.

III. Tous les associés ont déclaré qu'ils ont été suffisamment informés au préalable de l'ordre du jour de l'assemblée et ont renoncé à toutes les exigences et formalités de convocation. L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour de la présente assemblée.

IV. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Modification de la valeur nominale des parts sociales existantes de la Société de un Euro (EUR 1,-) à un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune.

2. Création de quatre catégories de parts sociales supplémentaires telles que dénommées comme les parts sociales préférentielles de catégorie JA (ci-après dénommées "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie JA"), les parts sociales préférentielles de catégorie JB (ci-après dénommées "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie JB"), les parts sociales préférentielles de catégorie KA (ci-après dénommées "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie KA") et les parts sociales préférentielles de catégorie KB (ci-après dénommées "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie KB") ayant les droits et obligations contenus dans les Statuts tels que modifiés, toutes ces parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune.

3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de quatre cent trente-quatre millions deux cent vingt-cinq mille quatre cent dix-neuf Euros (EUR 434.225.419,-) pour le porter de son montant actuel de deux millions cent soixante cinq mille six cent soixante-trois Euros (EUR 2.165.663,-) à quatre cent trente-six millions trois cent quatre-vingt onze mille quatre-vingt-deux Euros (EUR 436.391.082,-) par l'émission de deux milliards quatre cent vingt-trois millions neuf cent quarante mille cent (2.423.940.100) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie JA, vingt et un milliards huit cent quinze millions quatre cent soixante deux mille trois cents (21.815.462.300) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie JB, un milliard neuf cent dix-huit millions trois cent quatorze mille cent (1.918.314.100) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie KA et dix-sept milliards deux cent soixante quatre millions huit cent vingt-cinq mille quatre cents (17.264.825.400) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie KB d'une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune.

Souscription et paiement

La totalité de l'apport sera entièrement allouée au capital social de la Société.

4. Modification et refonte entière des Statuts de la Société mais sans modifier l'objet de la Société afin de refléter les dernières modifications du Pacte d'Associés en relation avec la Société et les modifications ci-dessus du capital social de la Société.

5. Divers

Après approbation de ce qui précède, les associés ont adopté les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident de modifier la valeur nominale des parts sociales existantes de la Société de un Euro (EUR 1,-) à un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune et ainsi le capital social émis de la Société de deux millions cent soixante-cinq mille six cent soixante-trois Euro (EUR 2.165.663,-) sera réparti en:

- six cent dix mille neuf cents (610.900) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A;
- trente-six millions six cent quarante-neuf mille six cents (36.649.600) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C;
- vingt-neuf millions huit cent quatre-vingt quatre mille trois cents (29.884.300) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D;
- vingt-neuf millions huit cent quatre-vingt quatre mille trois cents (29.884.300) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E;
- vingt-neuf millions huit cent quatre-vingt quatre mille trois cents (29.884.300) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F;
- vingt-neuf millions huit cent quatre-vingt quatre mille trois cents (29.884.300) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G;
- vingt-neuf millions huit cent quatre-vingt quatre mille trois cents (29.884.300) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H;

- vingt-neuf millions huit cent quatre-vingt quatre mille trois cents (29.884.300) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I;

ayant chacune une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0.01) et seront détenues par les Associés comme il en ressort du tableau ci-après en Annexe 1 à la fin du présent acte.

Deuxième résolution

Les Associés décident de créer quatre catégories de parts sociales supplémentaires telles que dénommées comme les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie JA, les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie JB, les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie KA et les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie KB ayant les droits et obligations contenus dans les Statuts tels que modifiés, toutes ces parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune.

Troisième résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre cent trente-quatre millions deux cent vingt-cinq mille quatre cent dix-neuf Euros (EUR 434.225.419,-) pour le porter de son montant actuel de deux millions cent soixante cinq mille six cent soixante-trois Euros (EUR 2.165.663,-) à quatre cent trente-six millions trois cent quatre-vingt onze mille quatre-vingt-deux Euros (EUR 436.391.082,-) par l'émission de deux milliards quatre cent vingt-trois millions neuf cent quarante mille cent (2.423.940.100) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie JA, vingt et un milliards huit cent quinze millions quatre cent soixante deux mille trois cents (21.815.462.300) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie JB, un milliard neuf cent dix-huit millions trois cent quatorze mille cent (1.918.314.100) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie KA et dix-sept milliards deux cent soixante-quatre millions huit cent vingt-cinq mille quatre cents (17.264.825.400) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie KB d'une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune.

Souscription et paiement

Chaque Associé listé dans le tableau ci-après à la fin du présent acte en Annexe 2 et Candover (Trustees) Limited, une société de droit anglais (n° d'enregistrement 1740547), dont le siège social est situé Third Floor, 12 Charles II Street, London SW1Y 4QU, agissant en tant que représentant de Espartaco LP, dont le siège social est situé Third Floor, 12 Charles II Street, London SW1Y 4QU (n° d'enregistrement LP014006) (dor énavant inclus dans la définition d'Associés), déclarent souscrire aux nombres de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie JA, Parts Sociales Préférentielles de Catégorie JB, Parts Sociales Préférentielles de Catégorie KA et Parts Sociales Préférentielles de Catégorie KB avec une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01), tels qu'établis en face de leur nom dans le tableau ci-après en Annexe 2 à la fin du présent acte, pour un prix de souscription total de quatre cent trente-quatre millions deux cent vingt-cinq mille quatre cent dix-neuf Euro (EUR 434.225.419,-) qui a été intégralement payé par un apport en nature consistant en l'apport d'une créance non contestée, représentant un apport d'un montant au moins égal au montant établi en face de chaque nom d'Associé listé dans le tableau ci-après en Annexe 2 à la fin du présent acte.

La totalité de l'apport est entièrement allouée au capital social de la Société.

Preuve de la contribution est faite au notaire par production de la copie du rapport d'évaluation établie par la gérance de la Société.

Quatrième résolution

Les Associés décident de modifier et de refondre entièrement les Statuts de la Société mais sans modifier l'objet de la Société afin de refléter les dernières modifications du Pacte d'Associés en relation avec la Société et les modifications ci-dessus du capital social de la Société. Les Statuts modifiés se liront désormais comme suit:

Titre I^{er} . - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

1. Art. 1^{er} . Forme - Dénomination.

1.1 Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de Monkwood Luxco S.à r.l. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier par la Loi 1915, ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

2. Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la municipalité de Schuttrange, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Il pourra être transféré en tout autre lieu de la commune de la municipalité de Schuttrange par décision du conseil de gérance.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

3. Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est d'investir dans les biens immobiliers directement ou indirectement à Luxembourg et à l'étranger, ainsi que d'acquérir, vendre ou tout autre acte de disposition et détenir, directement ou indirectement, des

intérêts dans des entités Luxembourgeoises ou étrangères, notamment par le biais de la souscription ou de l'acquisition de tous titres ou droits par voie de participation, d'apport, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière ou d'instruments financiers de dette sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, le développement et la gestion de tels bien immobiliers ou de tels intérêts.

3.2 La Société pourra également apporter toute assistance, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»), étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité susceptible d'être considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.3 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité susceptible d'être considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

3.3.1 conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission privée de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments de dette ou titres de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

3.3.2 avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité Luxembourgeoise ou étrangère, dans des conditions considérées comme appropriées, avec ou sans sûretés;

3.3.3 accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou des Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi Luxembourgeoise.

3.4 La Société peut réaliser toutes opérations juridiques, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs pré décrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les Sociétés de participation financières.

4. Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée limitée à dix ans.

Titre II. - Capital, Parts

5. Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit de la Société est fixé à EUR 436.391.082 (quatre cent trente-six millions trois cent quatre-vingt-onze mille quatre-vingt-deux Euros) représenté par:

5.1.1 2.423.940.100 (deux milliards quatre cent vingt-trois millions neuf cent quarante mille cent) parts sociales préférentielles de catégorie JA (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie JA"),

5.1.2 1.918.314.100 (un milliard neuf cent dix-huit millions trois cent quatorze mille cent) parts sociales préférentielles de catégorie KA (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie KA"),

5.1.3 21.815.462.300 (vingt et un milliards huit cent quinze millions quatre cent soixante-deux mille trois cents) parts sociales préférentielles de catégorie JB (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie JB"),

5.1.4 17.264.825.400 (dix-sept milliards deux cent soixante-quatre millions huit cent vingt-cinq mille quatre cents) parts sociales préférentielles de catégorie KB (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie KB"),

5.1.5 610.900 (six cent dix mille neuf cents) parts sociales ordinaires de catégorie A (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A"),

5.1.6 36.649.600 (trente-six millions six cent quarante-neuf mille six cents) parts sociales ordinaires de catégorie C (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C"),

5.1.7 29.884.300 (vingt-neuf millions huit cent quatre-vingt-quatre mille trois cents) parts sociales ordinaires de catégorie D (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D"),

5.1.8 29.884.300 (vingt-neuf millions huit cent quatre-vingt-quatre mille trois cents) parts sociales ordinaires de catégorie E (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E"),

5.1.9 29.884.300 (vingt-neuf millions huit cent quatre-vingt-quatre mille trois cents) parts sociales ordinaires de catégorie F (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F"),

5.1.10 29.884.300 (vingt-neuf millions huit cent quatre-vingt-quatre mille trois cents) parts sociales ordinaires de catégorie G (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G"),

5.1.11 29.884.300 (vingt-neuf millions huit cent quatre-vingt-quatre mille trois cents) parts sociales ordinaires de catégorie H (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H"), et

5.1.12 29.884.300 (vingt-neuf millions huit cent quatre-vingt-quatre mille trois cents) parts sociales ordinaires de catégorie I (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I"),

ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime d'Euro) chacune, ci-après définies comme les "Parts Sociales". Les détenteurs de Parts Sociales sont dénommés ci-après les "Associés".

5.2 En complément du capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition du ou des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales ont des droits égaux à moins qu'il n'en soit disposé autrement dans les Statuts.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites prévues par la Loi et les présents Statuts.

5.5 Le capital social de la Société peut être racheté exclusivement par le biais du rachat et de l'annulation conséquente de toutes les parts sociales émises appartenant à une ou plusieurs catégories de Parts Sociales (un "Rachat de Parts Sociales").

5.6 Au titre du Rachat de Parts Sociales devenant effectif, les détenteurs des Parts Sociales qui sont rachetées par la Société dans le cadre du Rachat de Parts Sociales (les "Parts Sociales Rachetées") seront payés le Prix de Rachat pour chaque Part Sociale Rachetée.

6. Art. 6. Ordre des paiements. Tous les paiements par la Société ("Distributions") sous forme de dividendes ("Dividendes"), en relation avec tout rachat de part sociale en vertu de l'Article 5 ("Paiements du Rachat") ou au titre d'une dissolution ou d'une liquidation ("Paiements de la Liquidation") doivent être réalisés dans l'ordre suivant:

6.1 premièrement, aussi longtemps que des Parts Sociales Préférentielles demeurent, les Distributions devront être allouées aux Parts Sociales Préférentielles;

6.2 deuxièmement, les Distributions seront allouées aux Parts Sociales Ordinaires conformément à l'Article 12.

7. Art. 7. Distribution des parts sociales préférentielles.

7.1 Toutes les Distributions à l'égard des Associés Privilégiés seront réparties entre les Associés Privilégiés en fonction de leurs Proportions de Distribution Préférentielle.

7.2 Les Proportions de Distribution Préférentielle relatives à toute Distribution particulière doivent être calculées à la date de, mais immédiatement avant, cette Distribution.

7.3 Toutes Distributions au titre des Parts Sociales Préférentielles (autres que les Paiements de la Liquidation) devront être réalisées par Paiements du Rachat ou par Dividendes.

8. Art. 8. Les dividendes des parts sociales préférentielles.

8.1 Tout montant de toute Distribution devant être distribué aux détenteurs des Parts Sociales Préférentielles sous forme de Dividende sera attribué conformément au présent Article 8.

8.2 Un dividende cumulatif déterminé (le "Dividende Préférentiel"), calculé sur base du Taux Applicable à la valeur nominale cumulée de chaque Part Sociale Préférentielle devra être cumulé sur chaque Part Sociale Préférentielle sur une base quotidienne et devra capitaliser annuellement à chaque Jour de Capitalisation au Taux Applicable à la valeur nominale cumulée de chaque Part Sociale Préférentielle sous réserve que, afin d'éviter tout doute, le Dividende Préférentiel payable au Premier Jour de Capitalisation en ce qui concerne les Parts Sociales Préférentielles émises à la Date d'Adoption devront être considérées se cumuler à compter de la Date d'Adoption.

8.3 Au titre d'une Distribution par voie de Dividende réalisée sur les Parts Sociales Préférentielles, chaque Part Sociale Préférentielle disposera du droit de recevoir le Dividende Préférentiel cumulé sur cette Part Sociale (dans la mesure où il n'a pas déjà été payé).

9. Art. 9. Paiements du rachat et paiements de la liquidation des parts sociales préférentielles. Chaque Part Sociale Préférentielle confère un droit au paiement des montants suivants sur un Paiement du Rachat ou un Paiement de la Liquidation:

9.1 sa valeur nominale;

9.2 tous cumuls de Dividende Préférentiel.

10. Art. 10. Rachat de part sociale des parts sociales préférentielles.

10.1 Tout Rachat de Part Sociale concernant des Parts Sociales Préférentielles devra être réalisé dans l'ordre suivant:

10.1.1 En premier lieu, les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A;

10.1.2 En second lieu, les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B.

10.2 Tout rachat de Parts Sociales Préférentielles d'un Associé Privilégié devra être réparti entre ses Parts Sociales Préférentielles de Catégorie J et ses Parts Sociales Préférentielles de Catégorie K au pro rata dans la proportion à laquelle la somme de la valeur nominale, augmentée des Dividendes Préférentiels cumulés sur ces Parts Sociales Préférentielles de Catégorie J relève vis-à-vis de la somme de la valeur nominale, augmentée des Dividendes Préférentiels cumulés sur ces Parts Sociales Préférentielles de Catégorie K.

10.3 Les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A et les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B seront chacune liée à une période spécifique de six mois, prolongée automatiquement d'une ou plusieurs périodes de six mois se terminant à la date du Rachat des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A ou des Parts Sociales Préférentielles

de Catégorie B, selon le cas (chacune une "Période Spécifique") et auront droit à tous les Paiements du Rachat réalisés dans la Période Spécifique concernée. La première Période Spécifique prendra fin à l'expiration d'un délai de six mois à compter de la Date d'Adoption (sous réserve de prolongation comme précité) et la deuxième Période Spécifique commencera immédiatement à l'expiration de la première Période Spécifique. Les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A sont liées à la première Période Spécifique et les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B sont liées à la deuxième Période Spécifique.

11. Art. 11. Classement des parts sociales préférentielles. Toutes les Parts Sociales Préférentielles seront Classées pari passu sous réserve de ce qui est prévu aux Articles 7, 8, 9 et 10.

12. Art. 12. Distribution des parts sociales ordinaires.

12.1 Tout Rachat de Parts Sociales relatif aux Parts Sociales Ordinaires devra être réalisé dans l'ordre suivant:

12.1.1 premièrement les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A au pro rata de leur valeur nominale;

12.1.2 deuxièmement, les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C au pro rata de leur valeur nominale;

12.1.3 troisièmement, les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D au pro rata de leur valeur nominale;

12.1.4 quatrièmement, les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E au pro rata de leur valeur nominale;

12.1.5 cinquièmement, les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F au pro rata de leur valeur nominale;

12.1.6 sixièmement, les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G au pro rata de leur valeur nominale;

12.1.7 septièmement, les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H au pro rata de leur valeur nominale;

12.1.8 huitièmement, les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I au pro rata de leur valeur nominale;

12.2 Chaque catégorie de Parts Sociales Ordinaires devra être Classé de manière égale en ce qui concerne les Dividendes, les Paiements de la Liquidation et le Paiement du Rachat sous de l'Article 12.3.

12.3 Dans le cas où un Dividende est déclaré, conformément aux présents Statuts, au titre des Parts Sociales Ordinaires, alors les dispositions suivantes s'appliqueront en ce qui concerne ce dividende à moins qu'il n'y soit renoncé par les Associés et toujours sous réserve de l'Article 6.1:

12.3.1 Premièrement, les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I seront habilités à recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,25% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H seront habilités à recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,30% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G seront habilités à recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,35% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F seront habilités à recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,40% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E seront habilités à recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,45% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D seront habilités à recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,50% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C seront habilités à recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,55% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société.

Afin d'éviter tout doute, les paiements à réaliser au titre du présent Article 12.3.1 doivent être réalisés sur une base pari passu entre les détenteurs des catégories de Parts Sociales concernées.

12.3.2 Après le dividende décrit aux termes de l'Article 12.3.1 ci-dessus, tous les revenus restants à payer par voie de dividende le cas échéant, devront être payés aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A ou si les Parts Sociales de Catégorie A ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C; ou si les Parts Sociales de Catégorie C ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D; ou si les Parts Sociales de Catégorie D ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E; ou si les Parts Sociales de Catégorie E ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F; ou si les Parts Sociales de Catégorie F ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G; ou si les Parts Sociales de Catégorie G ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H; ou si les Parts Sociales de Catégorie H ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I.

Afin d'éviter tout doute, les paiements à réaliser au titre du présent Article 12.3.2 doivent être réalisés sur une base pari passu entre les détenteurs des catégories de Parts Sociales concernées.

12.4 Toutes les Distributions concernant les Parts Sociales Ordinaires (autre que les Paiements de la Liquidation) devront être réalisées par Paiements du Rachat ou par Dividendes.

13. Art. 13. Indivisibilité des parts.

13.1 Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

14. Art. 14. Transfert des parts.

14.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

14.2 Indépendamment de toute disposition contraire dans ces Statuts, la Société ne doit pas enregistrer un Transfert de Parts à moins que le transfert ne soit fait en vertu de l'article 189 de la Loi et:

14.2.1 le transfert est autorisé par les articles 15 ou 16; et

14.2.2 lorsqu'un Membre du Conseil en a besoin, si le Transférant est ou va devenir un gérant et/ou un employé d'une Société du Groupe, cette personne a rempli les conditions qui peuvent exister suite à tout accord d'associés conclu le cas échéant; ou

14.2.3 si l'article 14.2.2 ne s'applique pas, cette personne est, à certaines conditions, considérée comme un Investisseur Candover.

14.3 Dans le but de s'assurer qu'un Transfert est autorisé en vertu de ces Statuts, le Conseil de Gérance de la Société peut, et doit si demandé par un Membre du Conseil, avoir besoin que tout Associé de la Société procure que cette personne en tant que membre pertinent du Conseil de Gérance ou Membre du Conseil puisse raisonnablement croire avoir des informations pertinentes dans un tel but, donne ces informations et preuves à la Société comme le Conseil de la Société le juge raisonnablement opportun concernant tout objet qu'il pense pertinent pour un tel but. En attendant des dispositions pour ces informations, la Société est en droit de refuser d'enregistrer tout transfert concerné.

14.4 Les Parts Sociales Ordinaires peuvent être Transférées par les Investisseurs du Fond Candover (étant les Investisseurs Candover à la Date de l'Amendement et de la Refonte 2013) avec ou sans Parts Sociales Préférentielles ou instruments de dette détenus par le Cédant et si les Parts Sociales Ordinaires sont Transférées par ces Investisseurs du Fond Candover avec des Parts Sociales Préférentielles ou des instruments de dette, ces Parts Sociales Préférentielles ou instruments de dette pourront être Transférés en n'importe quelle proportion. Afin d'éviter tout doute, tous Transferts de Parts Sociales Ordinaires par tout Associé autre qu'un Investisseur Candover doivent toujours être Transférés avec un montant proportionnelle de Parts Sociales Préférentielles et/ou instruments de dette détenus par ce Cédant (à moins qu'il ne soit prévu autrement avec l'accord préalable par écrit des Membres du Conseil). Les Transferts de Parts Sociales Ordinaires doivent être réalisés en "bandes" de toutes les catégories de Parts Sociales Ordinaires détenues par un Associé et dans les mêmes proportions de chaque catégorie. Les sous-catégories d'une catégorie de Parts Sociales Préférentielles détenues par un détenteur de Parts Sociales devront être transférées conjointement en "bandes" dans les mêmes proportions de chaque sous-catégorie de cette catégorie.

15. Art. 15. Drag along - Tag along.

15.1 Tag Along

15.1.1 Sous réserve de l'Article 15.1.2, les Articles 15.1.5 à 15.1.11 s'appliquent dans les cas où tout Transfert (un "Transfert Tag Triggering") de tous Titres (les "Parts Sociales Tag Triggering") par une personne ou des personnes (ensemble les "Associés Tag Trigger") résulterait, si enregistré, dans une personne et toute autre personne:

15.1.1.1 qui est liée à lui; ou

15.1.1.2 avec qui elle agit de concert,

(chacun étant " un membre du groupe acheteur") détenant plus de cinquante pour cent des droits de vote dans la Société.

15.1.2 L'Article 15.1.1 ne s'appliquera pas si le Transfert des Titres de la Société auquel on se réfère dans l'Article 15.1.1 est:

15.1.2.1 à un Investisseur Candover, un Investisseur ou à un membre de ce Groupe d'Investisseurs;

15.1.2.2 fait suivant un Transfert de l'Associé Pertinent; ou 15.1.2.3 à une nouvelle société holding de la Société qui est insérée dans le but du projet pour une Sortie, dans laquelle la structure du capital social de la Société est répliquée dans tous ces aspects matériels.

15.1.3 Sous réserve de l'Article 15.1.4 et sans préjudice de l'Article 15.1.1, les Articles 15.1.5 à 15.1.11 s'appliquent aussi dans tous les cas où un Transfert (un "Transfert Tag Triggering Partiel") de Titres est réalisé par des Investisseurs du Fond Candover (les "Parts Sociales Tag Triggering Partiel" et le(s) cessionnaire(s) étant les "Associés Tag Trigger Partiel"), y compris pour éviter tout doute tout Transfert Tag Triggering Partiel qui se déroule après la réalisation de tout Transfert fait en relation avec une Offre Tag conformément à l'Article 15.1.1.

15.1.4 L'Article 15.1.3 ne s'applique pas si l'Article 15.1.1 s'applique ou si le Transfert des Titres par les Investisseurs du Fond Candover auquel il est fait référence à l'Article 15.1.3 est:

15.1.4.1 à un Investisseur ou à un membre de ce Groupe d'Investisseurs;

15.1.4.2 réalisé conformément à un Transfert de l'Investisseur Pertinent ou aux Articles 16.1.7; ou

15.1.4.3 à une nouvelle société holding de la Société qui est insérée aux fins de planifications pour une Sortie, dans laquelle la structure du capital social de la Société est répliquée dans tous ces aspects matériels.

15.1.5 Aucun Transfert de Parts Sociales auquel les Articles 15.1.1 ou 15.1.3 s'appliquent ne doit être fait ou enregistré à moins que:

15.1.5.1 le(s) membre(s) du groupe acheteur ai(en)t fait une offre (l'"Offre Tag") d'acheter:

15.1.5.1.1 au titre d'un Transfert auquel la clause 15.1.1 s'applique, tous les Titres détenus par chaque Détenteur de Titres autre que tous Titres déjà détenus par le groupe acheteur et les Titres qui font l'objet d'un Transfert Tag Triggering;

15.1.5.1.2 au titre d'un Transfert auquel la clause 15.1.3 s'applique, le Montant d'Investisseur Tag des Titres détenus par chaque Détenteur de Titres (autre que tous Titres déjà détenus par le groupe acheteur et les Titres qui font l'objet d'un Transfert Tag Triggering Partiel et tous autres Titres détenus par les Associés Tag Trigger Partiel);

comprenant tous Titres (ou le Montant d'Investisseur Tag de tels Titres selon le cas) qui peuvent être allouées durant la période d'offre ou lorsque l'Offre Tag devient inconditionnelle, suite à l'exercice ou à la conversion d'options sur ou de droits de souscrire pour des sûretés convertibles en Titres qui existent à la date de cette offre) aux conditions fixées par les Articles 15.1.5 à 0 (à moins que, dans le cas d'un Détenteur de Titres particulier, des conditions moins favorables aient été décidées avec ce Détenteur de Titre); et

15.1.5.2 l'Offre Tag est ou est devenue totalement inconditionnelle;

15.1.5.3 Dans ces Articles 15.1.5 à 0, sous réserve de ce qui est prévu à l'Article 15.1.5.4:

"Proportion Acceptée" signifie la valeur totale de tous les Titres (autres que les Parts Sociales Ordinaires) effectivement vendues par le Détenteur de Titre Tag suite à l'Offre Tag en tant que proportion de la valeur totale maximale de l'ensemble des Titres (autres que les Parts Sociales Ordinaires) dont le Détenteur de Titre Tag pertinent était en droit de vendre au titre de l'Offre Tag;

"Ratio Catégorie d'Investisseur" signifie le ratio dont la Proportion de Catégorie de Tag Trigger d'une Catégorie Transférée relève vis-à-vis de la Proportion de Catégorie de Tag Trigger de chaque autre Catégorie Transférée

"Montant d'Investisseur Tag" signifie en relation avec un Détenteur de Titres, les Titres dont la valeur est égale à la Proportion d'Investisseur Tag de l'ensemble desdits Titres de l'Associé;

la "Proportion d'Investisseur Tag" signifie la proportion dont la valeur des Parts Sociales Tag Triggering Partiel relève vis-à-vis de la valeur de l'ensemble des Titres détenus par les Associés Tag Trigger Partiel immédiatement avant le Transfert Tag Triggering Partiel pour les besoins duquel la valeur sera calculée conformément à l'Article 15.1.6.2.1;

"Proportion Tag Ordinaire" signifie, en relation avec un Détenteur de Titre Tag, la Proportion Ordinaire multipliée par sa Proportion Acceptée;

"Proportion Ordinaire" signifie la proportion dont le nombre total de Parts Sociales Ordinaires proposé au Transfert par l'Associé Tag Triggering ou par l'Associé Tag Triggering Partiel au titre d'un Transfert Tag Triggering ou d'un Transfert Tag Triggering Partiel relève vis-à-vis du nombre total de ses Parts Sociales Ordinaires à ce même moment;

"Proportion de Catégorie Tag Trigger" signifie la proportion que la valeur des Titres d'une Catégorie Transférée détenus par un Associé Tag Triggering ou un Associé Tag Triggering Partiel et étant vendus au titre d'un Transfert Tag Triggering ou d'un Transfert Tag Triggering Partiel et ainsi constituant des Parts Sociales Tag Triggering ou des Parts Sociales Tag Triggering Partiel relève vis-à-vis de la valeur totale des Titres de cette Catégorie Transférée détenus par un Associé Tag Triggering ou un Associé Tag Triggering Partiel (comme cela peut être le cas) pour les besoins desquels ces valeurs seront calculées conformément à l'Article 15.1.6.2.1;

"Catégorie Transférée" signifie une catégorie de Titres (autre que les Parts Sociales Ordinaires) qui fait l'objet d'un Transfert Tag Triggering ou d'un Transfert Tag Triggering Partiel; et

15.1.5.4 Pour les besoins de détermination de la proportion des parts sociales d'Equity Luxco qui pourraient être vendues au titre d'une Offre Tag où les Parts Sociales Tag Triggering ou les Parts Sociales Tag Triggering Partiel sont des Titres;

"Proportion de Catégorie Tag Trigger" signifie la proportion que la valeur des Titres d'une Catégorie Transférée détenus par un Associé Tag Triggering ou un Associé Tag Triggering Partiel et étant vendus au titre d'un Transfert Tag Triggering ou d'un Transfert Tag Triggering Partiel et ainsi constituant des Parts Sociales Tag Triggering ou des Parts Sociales Tag Triggering Partiel relève vis-à-vis de la valeur totale des Titres de cette Catégorie Transférée détenus par un Associé Tag Triggering ou un Associé Tag Triggering Partiel (comme cela peut être le cas) pour les besoins desquels ces valeurs seront calculées conformément à l'Article 15.1.6.2.1; toujours sous réserve que si les Statuts sont modifiés après la Date de l'Amendement et de la Refonte 2013, la Proportion de Catégorie Tag Trigger devra être telle que celle acceptée entre les Investisseurs et le Représentant des Gérants ou alors certifiée par les auditeurs d'Equity Luxco (agissant en tant qu'experts et non en tant qu'arbitres) comme étant la proportion qui aurait du s'appliquer si l'amendement n'avait pas eu lieu. Le montant ainsi accepté ou certifié devra être la Proportion de Catégorie Tag Trigger et ne devra pas être remis en question par n'importe laquelle des parties, et les auditeurs, les Investisseurs et le Représentant des Gérants ne devront être tenus comme responsables vis-à-vis de n'importe quelle partie en ce qui concerne la détermination.

Les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie "J" de la Société devront être considérées comme étant l'équivalent des parts sociales préférentielles de catégorie "J" d'Equity Luxco et les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie "K" devront être considérées comme étant l'équivalent des parts sociales préférentielles de catégorie "K" d'Equity Luxco pour les besoins de la définition de "Catégorie Transférée";

Les PECs de Catégorie 1 de la Société et les PECs de Catégorie 2 de la Société devront être considérés comme étant respectivement les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie "J" et les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie "K" de la Société;

Pour les besoins des présents Articles 15.1.5 à 15.1.6, les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie "J" et les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie "K" de la Société devront chacune être considérées comme une "catégorie" distincte et séparée et ainsi, par exemple, les sous-catégories telles que les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie J A, les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie J B devront être considérées comme étant de la même "catégorie", nonobstant toute différence dans le dividende cumulé entre ces mêmes sous-catégories; et

Pour exemple, si l'on suppose (i) qu'un Associé Tag Triggering Partiel transfère des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie "J" avec une valeur égale à 50 % de l'ensemble de ses Parts Sociales Préférentielles de Catégorie "J" de telle sorte que sa Proportion de Catégorie Tag Trigger en ce qui concerne les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie "J" soit de 50 %; et (ii) sa Proportion de Catégorie Tag Trigger en ce qui concerne les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie "K" soit de 40 %. Dans ce cas, comme entre les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie "J" d'Equity Luxco et les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie "K" d'Equity Luxco, le Ratio Catégorie d'Investisseur devra être de 5/4.

15.1.6 Les Termes de l'Offre Tag doivent être que:

15.1.6.1 elle devra être ouverte pour acceptation pendant au moins 10 Jours Ouvrables (ou un nombre de jours inférieurs, si décidé par écrit par la Majorité des Investisseurs Candover, mais n'étant pas inférieur à 5 Jours Ouvrables), et devra être considérée comme ayant été rejetée si non acceptée conformément avec les termes de l'offre et dans la période ouverte pour acceptation;

15.1.6.2

15.1.6.2.1 Si les Parts Sociales Tag Triggering ou les Parts Sociales Tag Triggering Partiel (comme cela peut être le cas) sont des Titres:

(a) un membre ou des membres du groupe acheteur seront tenus de notifier à la Société un prix pour la totalité du capital social d'Equity Luxco émis (dans cet Article 15.1.6.2.1, le "Prix d'Equity Luxco") (afin d'éviter tout doute, le capital social inclura toutes parts sociales d'Equity Luxco déjà détenues par le groupe acheteur);

(b) le prix pour les Titres de l'Offre Tag devra être d'un montant tel que déterminé par le Conseil de Gérance (agissant de manière raisonnable) comme étant le montant qui serait payable par la Société conformément aux dispositions des présents Statuts et les termes régissant les instruments de dette et les instruments régissant tout preferred equity certificates émis par la Société, le cas échéant, en ce qui concerne ces titres lors d'une distribution de sa liquidation évaluant ses parts sociales dans Equity Luxco conformément à tout pacte d'associés conclu le cas échéant (net de telles dispositions pour les coûts et dépenses de la Société que le Conseil de Gérance (agissant raisonnablement) juge opportuns et après avoir effectué une telle déduction pour des paiements conditionnels différés et/ou garanties, indemnités ou autres passifs éventuels que son conseil de gérance (agissant raisonnablement) juge opportun);

(c) le prix au titre des Parts Sociales Tag Triggering (ou des Parts Sociales Tag Triggering Partiel, selon le cas) devra également être calculé conformément au paragraphe (b) et, afin d'éviter tout doute, ne sera pas supérieur; et

15.1.6.2.2 Cette offre doit comprendre un engagement par le(s) membre(s) du groupe d'acheteur que ni ce(s) dernier(s) ni une autre personne agissant à la suite d'un accord ou d'une entente avec lui n'est entré dans des termes plus favorables comme contrepartie avec un autre membre pour l'achat des Titres, tel qu'applicable;

15.1.6.3 La Société doit notifier les Détenteurs de Titres (sauf pour les Associés Tag Trigger) des termes de toute offre qui leur est appliquée en vertu de l'article 15.1.5.1 dès réception de la même offre de la part du ou des membres du groupe acheteur, suite à laquelle tout Détenteur de Titres (sauf pour les Associés Tag Trigger) qui souhaite transférer des Titres au(x) membre(s) du groupe acheteur conformément aux termes de l'Offre Tag (un «Détenteur de Titres Tagging») doit envoyer un avis à la Société (l'«Avis Tag») à tout moment avant que l'Offre Tag ne cesse d'être ouverte pour accord (la «Date de Clôture Tag»), établissant le nombre et la catégorie de Titre au titre desquelles l'Offre Tag fut réalisée, qu'il souhaite transférer (Les "Parts Sociales Tag").

15.1.6.4 Une Offre Tag:

15.1.6.4.1 réalisée au titre d'un Transfert auquel l'Article 15.1.1 s'applique, peut être acceptée en tout ou partie par chaque Détenteur de Titre concerné et, si acceptée en partie, le Détenteur de Titre Tagging concerné devra Transférer les Titres de chaque Catégorie Transférée (dans la mesure de ce qui est détenu) et pourra déterminer (à sa discrétion absolue) le nombre de Titres qu'il souhaite transférer au titre de l'Offre Tag à condition que (i) sous réserve du (z) ci-dessous, les Titres de chaque Catégorie Transférée soient Transférées dans le Ratio Catégorie d'Investisseur (à la valeur entière de part sociale la plus proche), (ii) sous réserve du (z) ci-dessous, la valeur des Titres d'une Catégorie Transférée Transférée par le Détenteur de Titre Tagging concerné, n'excède pas la Proportion de Catégorie Tag Trigger de l'ensemble des titres de cette Catégorie Transférée détenue par lui et (iii) lorsqu'une Catégorie Transférée est divisée en différentes sous-catégories, la même proportion de chaque sous-catégorie doit être Transférée; et

15.1.6.4.2 réalisée au titre d'un Transfert auquel l'Article 15.1.3 s'applique, peut être acceptée en tout ou partie par chaque Détenteur de Titre concerné et, si acceptée, le Détenteur de Titre Tagging concerné devra Transférer les Titres de chaque Catégorie Transférée (dans la mesure de ce qui est détenu) et pourra déterminer (à sa discrétion absolue) le nombre de Titres qu'il souhaite transférer au titre de l'Offre Tag à condition que (i) la valeur totale de ces Titres n'excède pas le Montant d'Investisseur Tag concerné, (ii) sous réserve du (z) ci-dessous, les Titres de chaque Catégorie Transférée soient Transférées dans le Ratio Catégorie d'Investisseur (à la valeur entière de part sociale la plus proche), (iii) sous réserve du (z) ci-dessous, la valeur des Titres d'une Catégorie Transférée Transférée par le Détenteur de Titre Tagging concerné, n'excède pas la Proportion de Catégorie Tag Trigger de l'ensemble des titres de cette Catégorie Transférée

détenue par lui et (iv) lorsqu'une Catégorie Transférée est divisée en différentes sous-catégories, la même proportion de chaque sous-catégorie soit Transférée,

sous réserve que:

v) si un Transfert, auquel l'Article 15.1.1 ou l'Article 15.1.3 s'applique, comprend des Parts Sociales Préférentielles, mais pas de Parts Sociales Ordinaires, l'Offre Tag concernera seulement des Parts Sociales Préférentielles et non des Parts Sociales Ordinaires, excepté en ce qui concerne chaque Détenteur de Titre Tagging à titre individuel, dans le cas d'une Offre Tag conformément à l'Article 15.1.1, au titre duquel l'Offre Tag est acceptée par ce Détenteur de Titre Tagging concerné, en tout et non en partie de telle sorte que le Détenteur de Titre Tagging transfère l'intégralité de sa détention de Titres conformément à l'Offre Tag concernée;

w) si une Offre Tag est faite au titre des Parts Sociales Ordinaires, elle doit être acceptée dans la même proportion de chaque catégorie de Parts Sociales Ordinaires, à moins que la Majorité des Investisseurs Candover en convienne autrement par écrit;

x) si un Transfert, auquel l'Article 15.1.1 ou l'Article 15.1.3 s'applique, comprend des Parts Sociales Ordinaires en plus de Parts Sociales Préférentielles, un Détenteur de Titre Tagging qui accepte une Offre Tag (en tout ou partie) devra Transférer conformément à l'Offre Tag une telle proportion de sa détention de chaque catégorie de Parts Sociales Ordinaires au titre desquelles l'Offre Tag est réalisée qu'elle soit égale à la Proportion Tag Ordinaire (à la part sociale entière la plus proche) à un prix déterminé conformément à l'Article 15.1.6.2.1; ce paragraphe (x) ne devra pas s'appliquer à un Détenteur de Titre Tagging à titre individuel, dans le cas d'une Offre Tag conformément à l'Article 15.1.1, au titre duquel l'Offre Tag est acceptée par ce Détenteur de Titre Tagging concerné, en tout et non en partie de telle sorte que le Détenteur de Titre Tagging transfère l'intégralité de sa détention de Titres conformément à l'Offre Tag concernée;

y) si un Transfert, auquel l'Article 15.1.1 ou l'Article 15.1.3 s'applique, comprend seulement des Parts Sociales Ordinaires, (i) l'Offre Tag concernera seulement des Parts Sociales Ordinaires et non des Parts Sociales Préférentielles, (ii) un Détenteur de Titre Tagging pourra accepter l'Offre Tag concernée en tout ou partie seulement en ce qui concerne ses Parts Sociales Ordinaires au prix déterminé conformément à l'Article 15.1.6.2.1;

z) un Détenteur de Titre Tagging ne sera pas (a) tenu de Transférer des Parts Sociales d'une Catégorie Transférée dans le Ratio Catégorie d'Investisseur (à la valeur entière de part sociale la plus proche) dans la mesure où un tel Détenteur de Titre Tagging ne détienne pas suffisamment de Parts Sociales d'une telle Catégorie Transférée à la date de l'Offre Tag ou (b) sujet à une restriction contenue aux Articles 15.1.6.4.1 (i), (ii), 15.1.6.4.2 (ii), (iii), dans la mesure où une telle restriction empêcherait ledit Détenteur de Titre Tagging de Transférer des Titres égaux en valeur au Montant d'Investisseur Tag.

15.1.6.5 Pour éviter tout doute, la «contrepartie» pour le but de 15.1.6 ci dessus:

15.1.6.5.1. devra être interprétée comme signifiant la valeur de la contrepartie sans prendre en compte la forme de la contrepartie; et

15.1.6.5.2. devra inclure toute offre de souscrire ou d'acquérir toute part sociale ou instrument de dette dans le capital de tout membre du groupe acheteur fait à un Détenteur de Titre si:

(i) cette offre de souscrire ou d'acquérir est une alternative (soit en partie soit en totalité) ou en plus de la contrepartie Offerte; et

(ii) la contrepartie Offerte à tous les Détenteurs de Titre est en accord avec les conditions du marché.

15.1.7 L'Avis Tag devra faire de la Société le mandataire de(s) Détenteur(s) de Titre Tagging pour la vente des Parts Sociales Tag selon les termes de l'offre de(s) membre(s) du groupe acheteur, ensemble avec tous les droits qui y sont attachés et libre de toute charge.

15.1.8 Dans les 3 jours après la Date de Clôture Tag:

15.1.8.1 La Société doit notifier au(x) membre(s) du groupe acheteur par écrit le nom et l'adresse des Détenteurs de Titre Tagging qui ont accepté l'offre faite par le(s) membre(s) du groupe acheteur;

15.1.8.2 La Société doit notifier à chaque Détenteur de Titre Tagging par écrit le nombre de Parts Sociales Tag que il/elle va transférer et l'identité du cessionnaire; et

15.1.8.3 Les avis de la Société doivent indiquer le lieu et la date à laquelle la vente et l'achat des Parts Sociales Tag sera accompli et la date à laquelle la contrepartie sera payée.

15.1.9 Si aucun Détenteur de Titre Tag ne transfère les Parts Sociales Tag enregistrées à son nom conformément à l'Article 15.1, le Conseil peut (et doit, si cela est demandé par un investisseur) autoriser tout Membre du Conseil à exécuter, compléter et délivrer en tant que mandataire pour et en son nom que les Transferts des Détenteurs de Titre Tagging de ces Parts Sociales Tag en faveur du membre pertinent du groupe acheteur, contre réception par la Société de la contrepartie due pour les Parts Sociales Tag concernées. La Société devra conserver cette contrepartie en dépôt pour le(s) Détenteur(s) de Titre Tagging pertinent(s) sans obligation de payer des intérêts. Le Conseil devra autoriser l'enregistrement de(s) Transfert(s), après le(s)quel(s) la validité de ce(s) Transfert(s) ne doit être remis en cause par qui que ce soit. Chaque Détenteur de Titre qui ferait défaut devra restituer sa part sociale (ou, lorsque approprié, donner une indemnité dans une forme satisfaisante pour le Conseil de Gérance de la Société) en ce qui concerne les Parts Sociales Tag transférées en son nom, à la Société. Lors de (mais jamais avant) de cette remise ou indemnisation, le(s) Détenteur

(s) de Titre Tagging qui ferai(en)t défaut devra avoir droit à une contrepartie pour les Parts Sociales Tag transférées en son nom, sans intérêt.

15.1.10 Les Associés reconnaissent et acceptent que l'autorité conférée en vertu du paragraphe 15.1.9 est nécessaire en tant que sûreté pour l'exécution par le(s) Détenteur(s) de Titre Tagging de leurs obligations au titre des Articles 15.1.5 à 15.1.6

15.1.11 Tout transfert de Parts Sociales fait conformément aux Articles 15.1.5 à 15.1.6 ne doit être soumis à aucune autres restrictions sur Transfert contenues dans ces Statuts.

15.2 Drag Along

15.2.1 Les Articles 15.2.3 à 15.2.7 s'appliquent dans tous les cas dans les circonstances où tout Transfert de tous Titres dans les conditions du marché, résulterait, si enregistré, dans le fait que les membres du groupe acheteur (comme défini dans l'Article 15.1.1) détiennent ou augmentent leur participation de plus de cinquante pour cent des droits de vote dans la Société et résulterait, si enregistré, à ce que les Investisseurs du Fond Candover (pris ensemble) Transfèrent toutes les Parts Sociales qu'ils détiennent à ce moment là.

15.2.2 L'Article 15.2 ne s'applique pas si le Transfert des Titres auquel il est fait référence à l'Article 15.1.1 est:

15.2.2.1 à destination d'un Investisseur Candover, un Investisseur ou à un membre de son Groupe Investisseur;

15.2.2.2 réalisé suivant un Transfert de l'Investisseur Pertinent ou l'Article 16.1.7; ou

15.2.2.3 à une nouvelle société holding de la Société qui est insérée dans le but du projet pour une sortie, dans laquelle la structure du capital social de la Société est répliquée dans tous ces aspects matériels.

15.2.3 Dans les cas où les Articles 15.2.3 à 15.2.7 s'appliquent en vertu des Articles 15.2.1 et 15.2.2, les membres du groupe acheteur peuvent, en envoyant une notification écrite (une «Notification de Vente Obligatoire») à tous les Détenteurs de Titre (autre que les Investisseurs du Fond Candover) (chacun un «Vendeur Obligatoire»), exiger que le Vendeur Obligatoire Transfère ces Titres enregistrés en son nom (libre de toutes charges et avec tous les droits qui y sont attachés et avec une Garantie de Plein Droit) à une ou plusieurs personnes identifiées dans la Notification de Vente Obligatoire (chacun un «Destinataire») en fonction de la contrepartie indiquée à l'Article 15.1.6.2.1(b) (le «Prix de Vente Obligatoire») à la date spécifiée dans la Notification de Vente Obligatoire (la «Date d'Exécution de la Vente Obligatoire»), étant une date qui ne soit pas inférieure à 5 Jours Ouvrables après la date de la Notification de Vente Obligatoire.

15.2.4 Les Parts Sociales soumises au(x) Notifications Obligatoires de Vente devront être vendues et achetées conformément aux dispositions suivantes:

15.2.4.1 lors ou avant la Date d'Exécution de la vente Obligatoire, sous réserve que le Destinataire ait donné à la Société les fonds requis ou sous réserve que des preuves raisonnables dans une forme raisonnablement satisfaisante pour le Conseil de Gérance de la Société que les fonds seront reçus au moment de l'exécution du transfert, chaque Vendeur Obligatoire devra délivrer un certificat de transfert dûment exécuté en ce qui concerne les Titres qui sont soumis à la Notification de Vente Obligatoire (la "Vente d'Equity Obligatoire"), accompagné des certificats de parts sociales relatifs (ou une indemnité à ce titre dans une forme satisfaisante pour le Conseil de Gérance de la Société) à la Société si et dans la mesure où ces certificats de parts sociales ont été émis. Toujours sous réserve de la réception de celui-ci, à la Date d'Exécution de la Vente Obligatoire, la Société devra payer chaque Vendeur Obligatoire, au nom de(s) Destinataire(s), le Prix de la Vente Obligatoire due. Le paiement au(x) Vendeur(s) Obligatoire(s) doit être fait de la façon décidée entre le Conseil de Gérance de la Société et le(s) Vendeur(s) Obligatoire(s) et en l'absence d'un tel accord, par chèque à l'adresse postale indiquée à la Société par chaque Vendeur Obligatoire et, en cas d'absence de notification, à la dernière adresse connue du Vendeur Obligatoire. Le reçu de la Société pour le Prix de la Vente Obligatoire due sera une bonne et valable quittance pour le(s) Destinataire(s) concerné(s) qui ne devra pas être liée par sa demande. Si le(s) Vendeur(s) Obligatoire(s) rempli(ssent) les obligations de l'Article 15.2, la Société devra détenir tous les fonds reçus du ou des Destinataires en ce qui concerne la Vente d'Equity Obligatoire en fiducie pour les Vendeurs Obligatoires faisant défaut, sans aucune obligation de payer des intérêts.

15.2.4.2 Si un Vendeur Obligatoire ne remplit pas les obligations auxquelles il est soumis en vertu de l'Article 15.2.4.1 en fonction de la Vente d'Equity Obligatoire enregistrée en son nom, le Conseil de Gérance de la Société peut (et devra, si cela est demandé par un investisseur) autoriser tout membre du Conseil de Gérance de la Société à exécuter, compléter et délivrer en tant que mandataire pour et au nom de ce Vendeur Obligatoire, un transfert de Vente d'Equity Obligatoire pertinente en faveur de la ou des Destinataires, dans la mesure où la ou les Destinataires ont, au moment de la Date d'Exécution de la Vente Obligatoire, mis les fonds à la disposition de la Société au titre du Prix de la Vente Obligatoire dû pour la Vente d'Equity Obligatoire. Les Membres du Conseil devront autoriser l'enregistrement de(s) Transfert(s), après le(s)quel(s) la validité de ce(s) Transfert(s) ne devront être remis en cause par qui que ce soit. Tout Vendeur Obligatoire qui ferait défaut devra restituer ses certificats de part sociale liés à la Vente d'Equity Obligatoire (ou, lorsque approprié, donner une indemnité dans une forme satisfaisante pour le Conseil de Gérance de la Société), à la Société, si et dans la mesure où des certificats de parts sociales ont été émis. Lors de, mais non avant, cette remise ou indemnisation, si et dans la mesure où des certificats de parts sociales ont été émis, chaque Vendeur Obligatoire devra avoir droit au Prix de la Vente Obligatoire due pour Vente d'Equity Obligatoire transféré en son nom, sans intérêt.

15.2.5 Les Détenteurs de Titre reconnaissent et acceptent que l'autorité conférée en vertu de l'Article 15.2.4 est nécessaire en tant que sûreté pour l'exécution par le(s) Vendeur(s) Obligatoire(s) de ses (leurs) obligations au titre des Articles 15.2.3 à 15.2.7.

15.2.6 Si des parts sociales sont émises par la Société à un Vendeur Obligatoire à tout moment après la Notification de la Vente Obligatoire (soit par conséquence de sa participation dans la Société, soit en vertu de l'exercice de tout droit ou option ou autre, soit de telles parts sociales n'avaient pas été émises à la date de la Notification de la Vente Obligatoire) (les "Parts Sociales Subséquentes"), les membres du groupe acheteur sont autorisés à envoyer une notification supplémentaire (une "Notification de Vente Obligatoire Supplémentaire") à chaque détenteur de telles parts sociales leur demandant de transférer toutes les Parts Sociales Subséquentes (libre de toutes Sûretés et avec tous les droits qui y sont attachés et avec une Garantie de Plein Droit) à une ou plusieurs personnes identifiées dans la Notification de Vente Obligatoire Supplémentaire en fonction de la contrepartie indiquée dans l'article 15.2.4 à la date spécifiée dans la Notification de Vente Obligatoire Supplémentaire (la "Date d'Exécution de la Vente Obligatoire Supplémentaire"). Les dispositions des Articles 15.2.4 et 15.2.5 s'appliqueront aux Parts Sociales Subséquentes, avec les modifications suivantes:

15.2.6.1 Les références au(x) "Notification(s) de Vente Obligatoire" devront être considérées être faites au(x) "Notification(s) de Vente Obligatoire Supplémentaires";

15.2.6.2 Les références à la "Vente d'Equity Obligatoire" devront être considérées être faites au(x) "Parts Sociales Subséquentes"; et

15.2.6.3 Les références à la "Date d'Exécution de la Vente Obligatoire" devront être considérées être faites à la "Date d'Exécution de la Vente Obligatoire Supplémentaire".

15.2.7 Tout Transfert de Titres fait conformément aux Articles 15.2.3 à 15.2.6 ne devra pas être soumis à toutes autres restrictions sur le Transfert contenues dans ces Statuts.

15.3 Les Membres du Conseil ne seront pas habilités à refuser d'enregistrer le Transfert de toutes Parts Sociales fait en vertu et en accord avec les Statuts.

16. Art. 16. Restrictions de transfert pour les investisseurs Candover.

16.1 Aucuns Titres de la Société ou instrument de dette ne peut être Transféré par un Investisseur Candover en dehors des circonstances suivantes:

16.1.1 avec le consentement écrit de la Majorité des Investisseurs Candover (sauf en ce qui concerne les Transferts par une partie qui est un Investisseur Candover Majoritaire à la date de tout pacte d'associés qui pourrait être conclu le cas échéant, qui ne nécessitera pas un tel accord de la Majorité des Investisseurs Candover);

16.1.2 A un membre du Groupe d'Investisseurs concerné;

16.1.3 Dans le cas d'un Investisseur Candover détenant des Titres de la Société par ou au nom d'un Fond:

16.1.3.1 d'une autre personne désignée ou fiduciaire, ou d'un Associé Commanditaire du Fond et tout Titre de la Société détenu par une personne désignée ou fiduciaire pour un tel Fond peut être Transféré à ce Fond ou à une autre personne désignée ou fiduciaire pour un tel Fond; ou

16.1.3.2 d'une distribution en nature d'après les documents constitutifs du Fond, aux partenaires ou détenteurs d'unités dans le Fond, ou aux associés, participants ou détenteurs d'autres intérêts dans un tel Fond (ou à une personne désignée ou fiduciaire pour tous partenaires, détenteurs, membres ou Investisseurs et tout Titre de la Société détenu par toute personne désignée ou fiduciaire pour tous détenteurs, partenaires, membres ou Investisseurs) pouvant être transférée à de tels détenteurs, partenaires, membres ou Investisseurs ou à toute autre personne désignée ou fiduciaire pour de tels détenteurs, partenaires, membres ou Investisseurs; ou

16.1.3.3 à un autre Fond dont le conseiller en investissement est, ou qui est géré par, le même conseiller en investissement ou gérant ou par un autre membre du même groupe entièrement possédé d'un tel gérant ou conseiller en investissement ou à une personne désignée ou fiduciaire pour un tel Fond;

16.1.4 dans le cas où un Investisseur Candover qui détient des Titres de la Société en tant que personne désignée, à une personne pour le compte de laquelle il détient de telles parts sociales en tant que personne désignée ou à une autre personne agissant en tant que personne désignée d'une telle personne;

16.1.5 à un Programme de Co-Investissement;

16.1.6 transférée conformément à l'Article 15.1 ou lorsqu'exigé par l'Article 15.2;

16.1.7 dans le cas d'une Emission de Sauvetage (telle que définie dans tout pacte d'associés conclu le cas échéant en relation avec la Société) conformément aux dispositions précises de tout pacte d'associés en relation avec le transfert de Titre en ce qui concerne une Emission de Sauvetage; et

16.1.8 à la Société conformément à la Loi 1915 si applicable.

Titre III. - Gérance

17. Art. 17. Gérance.

17.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est dénommé ci-après le «Gérant Unique». En cas de pluralité de gérants (les «Membres du Conseil»), ils constitueront un conseil de gérance (ci-après, le «Conseil de Gérance» ou le «Conseil»).

17.2 En outre, les Investisseurs ERISA sont autorisés à proposer, pour nomination, un ou plusieurs Membre(s) du Conseil sur une liste de candidats parmi lesquels l'assemblée générale des Associés nommera un Membre du Conseil (étant désignés comme les «Gérants Investisseurs ERISA»).

17.3 Tout Membre du Conseil peut être démis de ses fonctions «ad nutum» et sans motif si 50% (cinquante pour cent) plus une voix des votes pouvant être exprimées lors d'une réunion des Associés. Nonobstant la phrase précédente (i) le droit d'une ou plusieurs partie(s) de proposer, pour nomination, un candidat au Conseil de Gérance inclus le droit de proposer la destitution, suspension ou remplacement du Membre du Conseil nommés conformément à ces Statuts.

17.4 Tout Associé, qui a le droit de proposer un Membre du Conseil pour nomination, a également le droit de nommer et de démettre de ses fonctions un observateur du Conseil de Gérance de la Société par Membre du Conseil nommé par lui conformément à l'Article 17, tel qu'applicable (chacun un «Observateur») étant entendu que, si cet Associé cesse d'avoir le droit de proposer pour nomination un Membre du Conseil conformément à l'Article 17, tel qu'applicable, ses droits de nommer un Observateur conformément à cette clause cesseront également, au même titre qu'il devra démettre de ses fonctions tout Observateur ainsi nommé.

17.5 L'Observateur transmet toute l'information, correspondance et documents en rapport avec et/ou concernant des matières à prendre en considération et/ou traités lors des réunions du Conseil qu'un Membre du Conseil peut raisonnablement prétendre et autorisé à recevoir (y compris, mais sans limite, les minutes des réunions), au même titre qu'il est autorisé à les recevoir. Avec l'accord unanime des Membres du Conseil, chaque Observateur est autorisé à participer et à parler lors des réunions du Conseil de Gérance mais n'est pas autorisé ni à voter ni à être vu comme un membre de direction, ni même être pris en compte dans le quorum de la réunion du Conseil.

18. Art. 18. Pouvoirs du gérant unique ou du conseil de gérance.

18.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, sans préjudice des articles 17 et 19 des présents Statuts, a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

18.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

19. Art. 19. Représentation de la Société.

19.1 Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par deux gérants.

20. Art. 20. Délégation et mandataire du gérant unique et du conseil de gérance.

20.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux gérants peut/peuvent déléguer ses/leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

20.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux gérants détermine(nt) les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leur mandat ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

21. Art. 21. Réunion et décisions du Conseil de Gérance.

21.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Membre du Conseil.

21.2 La convocation à la réunion, accompagnée des détails de la venue pour la réunion ainsi que l'ordre du jour des questions à traitées, doit parvenir à tous les Membres du Conseil au minimum 10 Jours Ouvrés avant la tenue de la réunion. Si (i) un Membre du Conseil considère une affaire urgente, ou (ii) si l'accord préalable de la Majorité des Investisseurs Candover a été obtenu, le délai de convocation à la réunion peut être réduit à cinq Jours Ouvrés.

21.3 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

21.4 Tout Membre du Conseil peut agir lors de toute réunion du Conseil de Gérance en donnant procuration par écrit, par télégramme, fax, email ou lettre à un autre Membre du Conseil pour le représenter. Un Membre du Conseil peut également nommer un autre Membre du Conseil pour le représenter par téléphone en confirmant par la suite par écrit.

21.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si (i) chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie et si (ii) ce procédé est initié à partir du Luxembourg, chaque participant sera réputé être présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

21.6 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions seulement si la majorité des membres du Conseil de Gérance est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance sont adoptées à la majorité simple. Aucun Membre du Conseil n'a de voix prépondérante.

21.7 Si le quorum mentionné au paragraphe 21.6 n'est pas atteint à l'une quelconque des réunions du Conseil de Gérance de la Société, la réunion considérée sera ajournée de cinq Jours Ouvrés.

21.8 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les gérants présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par un gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

22. Art. 22. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes.

22.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

22.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

22.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

22.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux assemblées à convoquer conformément aux dispositions légales applicables. La convocation à l'assemblée générale des Associés accompagnée d'une note sur la venue ainsi que l'ordre du jour devra être envoyée aux Associés avec un délai minimum de dix Jours Ouvrés.

22.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.

22.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en désignant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

22.7 Les décisions collectives ne sont valablement prises que si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent.

22.8 Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve de toutes autres dispositions légales. En outre, tout Transfert des Parts Sociales à une personne qui n'est pas, à l'instant considéré, un Associé de la Société ainsi que toute nouvelle émission de Parts Sociales requièrent de l'approbation d'Associés détenant au moins les trois quarts du capital social.

Titre V. - Exercice social

23. Art. 23. Exercice social.

23.1 L'année sociale commence le 1^{er} octobre et se termine le 30 septembre de chaque année.

23.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

23.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaire et bilan au siège social.

24. Art. 24. Droit de distribution des parts.

24.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

24.2 Du bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

24.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

24.4 La décision relative à la distribution de fonds ainsi que la détermination du montant d'une telle distribution sera prise par un vote à la majorité des Associés.

24.5 Toute Distribution est réalisée conformément aux Articles 6 à 12 inclus.

24.6 Nonobstant les dispositions précédentes, le Gérant Unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

Titre VI.- Liquidation

25. Art. 25. Dissolution et Liquidation.

25.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

25.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

25.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

25.4 Lors de la liquidation de la Société, le montant disponible à distribuer sera réparti conformément aux Articles 6 à 12 inclus.

Titre VII. - Loi applicable

26. Art. 26. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Titre VIII. - Définitions

27. Art. 27. Définitions.

"Associé" a le sens qui lui est donné à l'Article 5;

"Associé Ordinaire" signifie le détenteur le cas échéant et à un temps donné d'une ou plusieurs Parts Sociales Ordinaires;

"Associé Privilégié" désigne un détenteur le cas échéant et à un temps donné d'une ou plusieurs parts sociales préférentielle;

"Associé Tag Trigger" a le sens qui lui est donné à l'Article 15.1.1;

"Avis de Tag" a le sens qui lui est donné à l'Article 15.1.6.3;

"Conseil de Gérance" ou le "Conseil" aura le sens qui lui est donné à l'Article 17.1;

"Contrôle" signifie le cas échéant:

a) en présence d'une personne morale, le droit d'exercer plus de 50 pour cent des votes en présence à toute réunion de la personne morale, qui comprend également le droit de nommer plus de la moitié de ses administrateurs; et

b) en présence d'un "partnership" ou d'un "limited partnership", le droit d'exercer plus de 50 pour cent des votes en présence à toute réunion des associés de ce "partnership" ou de ce "limited partnership" (et, dans l'hypothèse d'un "limited partnership", le Contrôle de chacun de ses "general partners");

c) en présence d'un Fond, le droit d'être le gérant ou le conseil de ce Fond; et

d) en présence de toute autre personne, le droit d'exercer la majorité des droits de vote ou, autrement, de contrôler cette personne ou bien, par référence aux dispositions contenues dans ses statuts, ou bien, si le cas existe, extrait d'immatriculation ou, en vertu de la loi, tout autre document constitutif, contrat ou engagement avec toute autre personne et qui inclus, sans limitation, le terme "contrôle" tel qu'utilisé à l'Article 4 de la Loi sur les Marchés de Capitaux (Lex del Mercado de Valores) en date du 28 juillet 1988

"Date d'Exécution de la Vente Obligatoire" a le sens donné à l'Article 15.2.3;

"Date d'Exécution de la Vente Obligatoire Supplémentaire" a le sens qui lui est donné à l'Article 15.2.6;

"Date d'Adoption" signifie la Date de l'Amendement et de la Refonte 2013

"Date de Clôture du Tag" a le sens qui lui est donné à l'Article 15.1.6.3;

"Date de l'Amendement et de la Refonte 2013" a le sens qui lui est donné dans tout pacte d'associés en relation avec Equity Luxco conclu le cas échéant;

"Destinataire" a le sens donné à l'Article 15.2.3;

"Détenteur de Titre" signifie tout détenteur de Titres le cas échéant;

"Détenteur de Titre Tagging" a le sens qui lui est donné à l'Article 15.1.6.3

"Distribution" signifie un Dividende, un Paiement du Rachat et/ou un Paiement en Liquidation;

"Dividende" est tel que défini à l'Article 6;

"Dividende Préférentiel" est tel que défini à l'Article 8.2;

"Equity Luxco" signifie Centaur Luxco S.à r.l.;

"ERISA" signifie le "United States Employee Retirement Income Security Act" de 1974;

"Fond" signifie tout trust, trust d'investissement, société d'investissement, "limited partnership", "general partnership" ou autre projet d'investissement collectif, professionnel de l'investissement (tel que défini à l'Article 19(5)(d) du FPO), société de grande valeur, association non immatriculée ou trust de grande valeur (tel que défini à l'Article 49(2)(a) à (c) du FPO), fond de pension, compagnie d'assurance, personne autorisée au regard du FSMA ou toute personne morale ou autre entité, dans chaque cas, les actifs qui sont gérés professionnellement pour des objectifs d'investissement;

"FPO" signifie le "FSMA (Financial Promotion) Order" de 2001;

"FSMA" signifie la Loi sur les Marchés et les Services Financiers de 2000;

"Garantie de Possession du Titre" signifie un acte de disposition fait conformément à la possession de la propriété pleine et entière;

"Groupe" signifie la Société et ses entreprises filiales le cas échéant et toute société mère de la Société qui participe dans la planification d'une Sortie et dans laquelle la structure du capital social de la Société est réitérée dans tous les aspects matériels (et aussi longtemps que cette société mère demeure une société mère de la société, toute entreprise

filiale de cette société mère le cas échéant) et "Membre du Groupe" et "Société du Groupe" seront interprétés en conséquence; afin d'éviter tout doute, ni un Investisseur ni aucun membre d'un Investisseur du Groupe de l'Investisseur ni la Société ne pourra être membre du Groupe;

"Groupe de l'Investisseur": signifie, par rapport à un Investisseur ou à un Investisseur Candover:

- tout groupe entreprenant de l'Investisseur ou de cet Investisseur Candover pour le temps nécessaire, tel qu'applicable;
- tout Affilié de cet Investisseur ou de cet Investisseur Candover, tel qu'applicable;
- tout "general partner", trustee, "nominee" de cet Investisseur ou de cet Investisseur Candover, tel qu'applicable, ou tout groupe entreprenant de l'Investisseur ou de cet Investisseur Candover pour le temps nécessaire, tel qu'applicable;

et

- tout gérant ou conseiller en investissement ou "limited partner" d'un Investisseur ou d'un Investisseur Candover, tel qu'applicable, ou tout groupe entreprenant de l'Investisseur ou de cet Investisseur Candover pour le temps nécessaire, tel qu'applicable;

- et "Membre d'un Groupe d'Investisseur" sera interprété en accord;

"Groupe Visé" signifie Parquest Reunidos SA et ses filiales;

"Investisseurs" a le sens qui lui est donné dans un pacte d'associés en relation avec la Société conclu le cas échéant;

"Investisseurs Candover" a le sens qui lui est donné dans tout pacte d'associés en relation avec la Société conclu le cas échéant;

"Investisseurs du Fond Candover" a le sens qui lui est donné dans tout pacte d'associés en relation avec la Société conclu le cas échéant;

"Investisseurs ERISA" signifie Candover 2005 Fund US No.1 Limited Partnership et Candover 2005 Fund US No.2 Limited Partnership et tout autre InvestissEUR ou Cessionnaire qui, le cas échéant, notifie par écrit à Candover Luxco que l'un des Affiliés a l'intention de devenir une "venture capital operating Company" telle que définie dans le Règlement d'Investissement d'Actifs pour les besoins d'ERISA;

"IPO" signifie soit (et dans les deux cas ou bien initial ou bien subséquent): (a) l'admission des Parts Sociales (suite à sa conversion en société anonyme ou les actions d'une toute autre entité qui détient une part substantielle de tous les actifs du Groupe à ce moment) (i) pour les deux la Liste Officielle de l'Autorité de Cotation du RU (conformément au paragraphe 3.2.7G des règles posées par l'Autorité de Cotation du RU en vertu de la section 73A FSMA, telle qu'amendée le cas échéant) ou, (ii) l'échange sur l'un des marchés financiers Espagnol (Bolsas de Valores) reconnu en tant que marchés financiers secondaires (mercados oficiales secundarios) en accord avec le premier paragraphe de l'Article 31 de la Loi des Marchés de Capitaux (Ley del Mercado de Valores) en date du 28 juillet 1988, ou (b) l'admission équivalente à l'échange ou la permission d'échanger sur tout autre Marché d'Investissement Reconnu, y compris tout marché d'investissement alternatif ou secondaire (segundo mercado) de tout Marché d'Investissement Reconnu, étant en relation directe avec les Parts Sociales Ordinaires (ou des actions de tout autre société qui détient une part substantielle de tous les actifs du Groupe à cette période) (y compris la Spanish Opco);

"Jour de Capitalisation" signifie au titre de chaque Part Sociale Préférentielle, chaque anniversaire de la date de capitalisation pour les besoins des PEC Convertis pertinents ou, dans le cas ou de toute Part Sociale Préférentielle émise après la Date d'Adoption, chaque anniversaire de la date d'émission d'une telle part sociale;

"Jour Ouvré" signifie le jour (excepté les samedis et dimanches) pendant lequel les banques ouvrent généralement à Londres, Luxembourg et en Espagne pour des opérations courantes;

"Loi" signifie les lois du Grand-Duché de Luxembourg telles qu'amendées le cas échéant;

"Loi de 1915" signifie la loi Luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle qu'amendée; "LSE" signifie la Bourse de Londres;

"Majorité des Investisseurs Candover" signifie les détenteurs de plus de 50 pour cent des Parts Sociales en émission le cas échéant;

"Montant Disponible" signifie le montant maximal permis par la Loi;

"Montant Total du Rachat" signifie ce montant tel que déterminé par résolution du Conseil de la Société et approuvé par l'assemblée générale des Associés;

"Notification de la Vente Obligatoire" a le sens qui lui est donné à l'Article 15.2.3;

"Observateur" a le sens qui lui est donné à l'Article 17.4;

"Offre Tag" a le sens qui lui est donné à l'Article 15.1.5.1;

"Paiement de la Liquidation" est tel que défini à l'Article 6;

"Paiement du Rachat" sont tels que définis à l'Article 6;

"Parts Sociales Ordinaires" signifie les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E, les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F, les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G, les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H, et les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I;

"Parts Sociales Préférentielles" signifie les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie J et les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie K;

"Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A" signifie les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie J A et les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie K A;

"Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B" signifie les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie J B et les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie K B;

"Parts Sociales Préférentielles de Catégorie J" signifie les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie J A et les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie J B;

"Parts Sociales Préférentielles de Catégorie K" signifie les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie K A et les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie K B;

"Parts Sociales Subséquentes" a le sens qui lui est donné à l'Article 15.2.6;

"Parts Sociales Tag" a le sens qui lui est donné à l'Article 15.1.6.3;

"PEC Convertis" signifie, au titre de toute Part Sociale Préférentielle, le certificat de capital préférentiel de la Société qui était apporté à la Société en contrepartie de l'émission de cette Part Sociale Préférentielle;

"Premier Jour de Capitalisation" signifie, au titre de toute Part Sociale Préférentielle le premier Jour de Capitalisation après la Date d'Adoption (ou, si plus tôt, la date de tout Paiement du Rachat ou Paiement de la Liquidation réalisé au titre de la Part Sociale concernée);

"Prix de la Vente Obligatoire" a le sens qui lui est donné à l'Article 15.2.3;

"Prix de Rachat" est égal au montant déterminé par le Conseil de Gérance conformément aux Articles 6 à 12 inclus, à condition que le Montant Total de Rachat à payer pour toutes les Parts Sociales Rachetées au titre du Rachat de Parts Sociales ne doit pas dépasser le Montant Disponible;

"Projet de Co-Investissement" signifie tout projet pour lequel certains officiers, employés ou parties d'un Investisseur, ses conseillers ou ses gérants d'investissement sont autorisés (en tant que particuliers ou à travers une société ou tout autre véhicule) d'acquisition de parts sociales qu'autrement l'Investisseur aurait acquises;

"Proportion de Distribution Préférentielle" d'un Associé Privilégié est la proportion que le total de (i) la valeur nominale de ses Parts Sociales Préférentielles, et (ii) les dividendes cumulés mais non versés sur ses Parts Sociales Préférentielles relève vis-à-vis du total de (i) la valeur nominale de toutes les Parts Sociales Préférentielles; et (ii) les dividendes cumulés sur toutes les Parts Sociales Préférentielles;

"Proportion d'Investisseur Tag" a le sens qui lui est donné à l'Article 15.1.5;

"Rachat des Parts Sociales" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.5;

"Représentants des Gérants" a le sens qui lui est donné dans tout pacte d'associés en relation avec la Société conclu le cas échéant;

"Sortie" signifie une Vente, ou un IPO, ou une Vente d'Actif;

"Société" signifie Moonkwood Luxco S.à r.l., une société à responsabilité limitée immatriculée au Luxembourg, ayant son siège social au 9, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 117.178;

"Statuts" signifie les statuts de la Société, tels qu'amendés le cas échéant;

"Syndiqué" a le sens qui lui est donné à l'Article 15.2;

"Taux Applicable" signifie 12% par an pour les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie J et 20% par an pour les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie K;

"Titres" signifie tout instrument de dette ou preferred equity certificates emis par la Société, les Parts Sociales Ordinaires et/ou Préférentielles;

"Transfert" signifie, par rapport à tout droit de souscription ou de propriété d'une part sociale, un preferred equity certificate ou toute autre sûreté ou la détention d'un droit juridique ou de bénéficiaire sur toute part sociale, de:

- vendre, céder, transférer ou disposer de celle-ci;
- créer ou admettre toute Sûreté sur celle-ci;
- faire en sorte que (par la voie de la renonciation ou autrement) une autre personne reçoive celle-ci, ou lui céder tout droit sur celle-ci;
- conclure tout contrat relatif aux droits de vote ou tout autre droit attaché à la part sociale autrement que par le biais d'une procuration pour une assemblée d'associés;

- accepter, soumis ou non à toute condition précédente ou subsidiaire, de procéder ainsi,

et "Transféré", "Cédant" et "Cessionnaire" seront interprétés en conséquence;

"Transfert de l'investisseur Pertinent" a le sens qui lui est donné dans tout pacte d'associés en relation avec la Société conclu le cas échéant;

"vendeur Obligatoire" a le sens qui lui est donné à l'Article 15.2.3;

"Vente" a le sens qui lui est donné dans tout pacte d'associés conclu le cas échéant;

"Vente d'Actif" signifie la vente par la Société ou tout autre membre du Groupe de tout ou d'une partie substantielle des actifs et activités commerciaux du Groupe au prix du marché;

"Vente d'Equity Obligatoire" a le sens qui lui est donné à l'Article 15.2.4.1.

Tableau 1

	A parts sociales	C parts sociales	D parts sociales	E parts sociales	F parts sociales
Candover Investments Plc	44'900	2'692'100	2'195'200	2'195'200	2'195'200
Candover 2005 Fund US No.1 Limited Partnership	75'200	4'513'200	3'680'100	3'680'100	3'680'100
Candover 2005 Fund US No.2 Limited Partnership	74'400	4'461'000	3'637'500	3'637'500	3'637'500
Candover 2005 Fund US No.3 Limited Partnership	67'500	4'049'800	3'302'200	3'302'200	3'302'200
Candover 2005 Fund US No.4 Limited Partnership	67'300	4'037'800	3'292'400	3'292'40	3'292'400
Candover 2005 Fund UK No.1 Limited Partnership	82'000	4'921'800	4'013'300	4'013'300	4'013'300
Candover 2005 Fund UK No.2 Limited Partnership	88'400	5'300'800	4'322'400	4'322'400	4'322'400
Candover 2005 Fund UK No.3 Limited Partnership	23'800	1'430'500	1'166'400	1'166'400	1'166'400
Candover (Trustees) Ltd	19'800	1'190'800	971'000	971'000	971'000
Candover (Trustees) Ltd au nom de Candover 2005 Fund Co- Investment Scheme	1'500	88'900	72'500	72'500	72'500
Candover (Trustees) Ltd au nom de Candover 2005 Fund Direct Co-Investment Plan	1'600	96'800	78'900	78'900	78'900
Candover (Trustees) Ltd agissant en tant que représentant de Espartaco LP	0	0	0	0	0
Preston Luxembourg 2 Sarl	18'400	1'103'000	899'400	899'400	899'400
ASF V Brown LP	14'300	858'100	699'700	699'700	699'700
SL Capital Partners LLP au nom de ESP II Conduit LP	31'800	1'905'000	1'553'300	1'553'300	1'553'300
			0	0	
Total	610'900	36'649'600	29'884'300	29'884'300	29'884'300
		G parts sociales	H parts sociales	I parts sociales	Total capital social
Candover Investments Plc		2'195'200	2'195'200	2'195'200	159'082
Candover 2005 Fund US No.1 Limited Partnership		3'680'100	3'680'100	3'680'100	266'690
Candover 2005 Fund US No.2 Limited Partnership		3'637'500	3'637'500	3'637'500	263'604
Candover 2005 Fund US No.3 Limited Partnership		3'302'200	3'302'200	3'302'200	239'305
Candover 2005 Fund US No.4 Limited Partnership		3'292'400	3'292'400	3'292'400	238'595
Candover 2005 Fund UK No.1 Limited Partnership		4'013'300	4'013'300	4'013'300	290'836
Candover 2005 Fund UK No.2 Limited Partnership		4'322'400	4'322'400	4'322'400	313'236
Candover 2005 Fund UK No.3 Limited Partnership		1'166'400	1'166'400	1'166'400	84'527
Candover (Trustees) Ltd		971'000	971'000	971'000	70'366
Candover (Trustees) Ltd au nom de Candover 2005 Fund Co- Investment Scheme		72'500	72'500	72'500	5'254
Candover (Trustees) Ltd au nom de Candover 2005 Fund Direct Co-Investment Plan		78'900	78'900	78'900	5'718
Candover (Trustees) Ltd agissant en tant que représentant de Espartaco LP		0	0	0	0
Preston Luxembourg 2 Sarl		899'400	899'400	899'400	65'178

ASF V Brown LP	699'700	699'700	699'700	50'706
SL Capital Partners LLP au nom de ESP II				
Conduit LP	1'553'300	1'553'300	1'553'300	112'566
Total	29'884'300	29'884'300	29'884'300	2'165'663

Tableau 2

Noms des associés	JA parts sociales	JB parts sociales	KA parts sociales
Candover Investments Plc	224'884'900	2'023'963'800	179'121'200
Candover 2005 Fund US No.1 Limited Partnership	301'606'200	2'714'455'900	240'229'900
Candover 2005 Fund US No.2 Limited Partnership	298'120'400	2'683'083'200	237'453'400
Candover 2005 Fund US No.3 Limited Partnership	270'639'900	2'435'758'900	215'565'200
Candover 2005 Fund US No.4 Limited Partnership	269'836'900	2'428'532'400	214'925'600
Candover 2005 Fund UK No.1 Limited Partnership	328'913'900	2'960'225'400	261'980'500
Candover 2005 Fund UK No.2 Limited Partnership	354'246'600	3'188'219'800	282'158'100
Candover 2005 Fund UK No.3 Limited Partnership	95'598'100	860'382'400	76'144'000
Candover (Trustees) Ltd	0	0	0
Candover (Trustees) Ltd au nom de Candover 2005 Fund			
Co-Investment Scheme	5'939'400	53'454'600	4'730'800
Candover (Trustees) Ltd au nom de Candover 2005 Fund Direct			
Co-Investment Plan	6'469'900	58'229'400	5'153'300
Candover (Trustees) Ltd agissant en tant que représentant de Espartaco LP	16'174'800	145'573'600	12'883'300
Preston Luxembourg 2 Sarl	92'141'900	829'277'300	73'391'200
ASF V Brown LP	49'492'900	445'436'500	35'583'400
SL Capital Partners LLP au nom de ESP II Conduit LP	109'874'300	988'869'100	78'994'200
Total	2'423'940'100	21'815'462'300	1'918'314'100
Noms des associés		KB parts sociales	Contribution d'un montant au moins égal à (EUR)
Candover Investments Plc		1'612'090'700	40'400'606
Candover 2005 Fund US No.1 Limited Partnership		2'162'068'800	54'183'608
Candover 2005 Fund US No.2 Limited Partnership		2'137'080'400	53'557'374
Candover 2005 Fund US No.3 Limited Partnership		1'940'086'300	48'620'503
Candover 2005 Fund US No.4 Limited Partnership		1'934'330'200	48'476'251
Candover 2005 Fund UK No.1 Limited Partnership		2'357'824'800	59'089'446
Candover 2005 Fund UK No.2 Limited Partnership		2'539'422'700	63'640'472
Candover 2005 Fund UK No.3 Limited Partnership		685'296'100	17'174'206
Candover (Trustees) Ltd		0	0
Candover (Trustees) Ltd au nom de Candover 2005 Fund			
Co-Investment Scheme		42'576'700	1'067'015
Candover (Trustees) Ltd au nom de Candover 2005 Fund Direct			
Co-Investment Plan		46'379'800	1'162'324
Candover (Trustees) Ltd agissant en tant que représentant de Espartaco LP		115'949'600	2'905'813
Preston Luxembourg 2 Sarl		660'520'900	16'553'313
ASF V Brown LP		320'250'500	18'886'855
SL Capital Partners LLP au nom de ESP II Conduit LP		710'947'900	18'886'855
Total		17'264'825'400	434'225'419

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élèvent à environ sept mille quatre cents euros (EUR 7.400,-).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

L'acte a été lu aux comparants connus du notaire par son nom, prénom, statut civil et résidence, les comparants ont signé l'acte avec le notaire.

Signé: R. Thill, C. Petit, G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 5 avril 2013. Relation: LAC/2013/15718. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2013.

Référence de publication: 2013050025/1914.

(130060846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2013.

**Tee Shot S.A., Société Anonyme,
(anc. Echo Shipping S.A.).**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 152.552.

L'an deux mil treize, le neuf avril.

Pardevant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Pétange (Grand-Duché de Luxembourg).

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme

«ECHO SHIPPING S.A.»

établie et ayant son siège social à L-1420 Luxembourg, 5 Avenue Gaston Diderich,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 152.552,

constituée suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 avril 2010,

publiée au Mémorial C en date du 25 mai 2010, numéro 1.091, page 52.325.

L'assemblée est présidée par

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Olivier Differdange

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Thibault DAXHELET

Le président prie le notaire d'acter que Monsieur Olivier DIFFERDANGE

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste, une fois signée par les comparants et le notaire instrumentaire, restera ci-annexée pour être enregistrée avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les cinq cents (500) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présent assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Changement de la dénomination sociale en «Tee Shot S.A.» et par conséquent modification de l'article 1^{er} des statuts;

2. Modification de l'objet social et par conséquent modification de l'article 4 des statuts;

3. Modification de la devise du capital et diminution du capital social et par conséquent modification de l'article 5, des statuts;

4. Révocation de la société «M.H.R. TRADING COMPANY S.à.r.l.» représentée par Monsieur Olivier DIFFERDANGE, de la société «DANATEC S.à.r.l.» représentée par Monsieur Olivier DIFFERDANGE, en leurs qualités d'administrateurs et de la société «AFC BENELUX S.à.r.l.» représentée par Monsieur Olivier DIFFERDANGE, en sa qualité d'administrateur et d'administrateur-délégué;

5. Nomination de trois nouveaux administrateurs et de deux nouveaux administrateurs-délégués;

6. Révocation de la société «COMPAGNIE EUROPEENNE DE REVISION» en sa qualité de commissaire aux comptes;

7. Nomination de deux nouveaux commissaires aux comptes;

8. Divers

Sur ce, l'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination sociale en «Tee Shot S.A.» et par conséquent, de modifier l'article 1^{er} des statuts pour lui conférer dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}** . Il est formé une société anonyme sous la dénomination de «Tee Shot S.A.»»

Deuxième résolution

L'assemblée générale prend la décision de changer l'objet social de la société et par conséquent de modifier l'article 4 des statuts pour lui conférer dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 4.** La Société a pour objet, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, l'organisation d'événements, la commercialisation de produits, l'import et l'export de marchandises et intermédiaire commercial.

En général, la Société pourra faire toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières de nature à promouvoir et faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier la devise du capital social en euros et de diminuer le capital social au montant de trente-deux mille euros (32.000.-€).

Le montant de la réduction du capital sera remboursé aux actionnaires.

Par conséquent, l'assemblée générale décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui conférer dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social de la société est fixé à trente-deux mille euros (32.000.-€), représenté par cinq cents (500) actions d'une valeur nominale de soixante-quatre euros (64.-€) chacune.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale révoque les administrateurs actuellement en fonction, la société «M.H.R. TRADING COMPANY S.à.r.l.», la société «DANATEC S.à.r.l.» et la société «AFC BENELUX S.à.r.l.», ainsi que l'administrateur-délégué, la société «AFC BENELUX S.à.r.l.», ceci avec effet au jour des présentes.

Pleine et entière décharge est accordée pour leur gestion effectuée depuis leur nomination, jusqu'à ce jour.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de nommer:

en qualité d'administrateurs pour une durée de six (6) ans:

- Monsieur Michael DANIELS, dirigeant d'entreprise, né le 2 mai 1983 à Oupeye (Belgique), demeurant à L-9944 Beiler, 13 Duarrefstrooss;

- Monsieur Philippe BODSON, employé privé, né le 10 mai 1972 à Malmedy (Belgique), demeurant à B-4141 Louvigné, 13A rue de la Sapinière;

- La société à responsabilité limitée «MD Events Support & Logistics S.à r.l.» avec siège social à L-9944 Bieler, 13 Duarrefstrooss, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B152.993, représentée par son gérant unique, Monsieur Michael DANIELS, préqualifié, représentant permanent de ladite société.

en qualité d'administrateurs-délégués pour une durée de six (6) ans:

- Monsieur Michael DANIELS, dirigeant d'entreprise, né le 2 mai 1983 à Oupeye (Belgique), demeurant à L-9944 Beiler, 13 Duarrefstrooss;

- Monsieur Philippe BODSON, employé privé, né le 10 mai 1972 à Malmedy (Belgique), demeurant à B-4141 Louvigné, 13A rue de la Sapinière.

La société se trouve engagée soit par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du Conseil dans la limite de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Sixième résolution

L'assemblée générale révoque le commissaire aux comptes actuellement en fonction, la société «COMPAGNIE EUROPEENNE DE REVISION», ceci avec effet au jour des présentes.

Pleine et entière décharge lui est accordée pour sa gestion effectuée depuis sa nomination, jusqu'à ce jour.

Septième résolution

L'assemblée générale décide de nommer deux nouveaux commissaires aux comptes pour une durée de six (6) ans:

- Monsieur Auguste dit Guus DANIELS, employé privé, né le 8 avril 1952 à 's-Gravenvoeren (Belgique), demeurant à B-3798 Fouron-le-Comte, Route de Moulant 25;

- Monsieur Ghislain GILLIS, expert-comptable, né le 13 novembre 1957, à Rocourt (Belgique), demeurant à B-4690 Bassenge, Grand Route 27.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le Président a déclaré clos le présent procès-verbal.

Déclaration en matière de blanchiment

Les actionnaires / comparants déclarent, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être les bénéficiaires réels de la société faisant l'objet des présentes et certifient que les fonds/biens/droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Estimation des frais

Le montant total des dépenses, frais, rémunérations et charges, de toute forme, qui seront supportés par la société en conséquence du présent acte est estimé à environ huit cent cinquante euros (850.-€). A l'égard du notaire instrumentaire, toutes les parties comparantes et/ou signataires des présentes se reconnaissent solidairement et indivisiblement tenues du paiement des frais, dépenses et honoraires découlant des présentes.

Dont acte, fait et passé à Pétange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux parties comparantes, connues du notaire par leur nom, prénom, état et demeure, elles ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signés: O. DIFFERDANGE, T. DAXHELET, K. REUTER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 10 avril 2013. Relation: EAC/2013/4824. Reçu soixante-quinze euros 75.-

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME.

PETANGE, LE 15 avril 2013.

Référence de publication: 2013049802/116.

(130060907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2013.

Apolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 125.842.

L'an deux mille treize, le vingt-deux mars.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société APOLUX S.A. une société anonyme ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, constituée le 13 mars 2007 aux termes d'un acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1049 du 4 juin 2007, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, à la section B, sous le numéro 125842. Les statuts de la société ont été modifiés en dernier lieu le 2 septembre 2009 aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1941 du 6 octobre 2009.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Jacqueline HONYMUS, expert-comptable, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le Président nomme comme secrétaire Madame Sonia BOULARD, employée privée, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Carine GRUNDHEBER, employée privée, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le bureau de l'Assemblée ayant ainsi été constitué, le Président déclare et requiert le notaire d'acter que:

1) L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Réduction du capital social à concurrence de EUR 786.910 (sept cent quatre-vingt-six mille neuf cent dix euros) pour le ramener de EUR 3.200.000 (trois millions deux cent mille euros) à EUR 2.413.090 (deux millions quatre cent treize mille quatre-vingt-dix euros) conformément à l'article 69-2 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, par retrait et annulation de 78.691 (soixante dix-huit mille six cent quatre-vingt-onze) actions propres portant les numéros 1 à 78.691, rachetées par la société APOLUX S.A.

2. Suppression de la valeur nominale des actions.

3. Echange des 241.309 (deux cent quarante et un mille trois cent neuf) actions existantes contre 13.439.978 (treize millions quatre cent trente-neuf mille neuf cent soixante-dix-huit) actions sans désignation de valeur nominale.

4. Réduction du capital social à concurrence de EUR 213.090 (deux cent treize mille quatre-vingt-dix euros) par réduction du pair comptable des actions existantes pour le porter de son montant actuel de EUR 2.413.090 (deux millions quatre cent treize mille quatre-vingt-dix euros) à EUR 2.200.000 (deux millions deux cent mille euros) de la manière suivante:

- à concurrence de EUR 199.020,36 (cent quatre-vingt-dix-neuf mille vingt euros et trente-six cents) par apurement total des pertes telles qu'elles ressortent du bilan au 31 décembre 2011 approuvé lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 juillet 2012, et toujours existantes au 15 mars 2013;

- à concurrence de EUR 14.069,64 (quatorze mille soixante-neuf euros et soixante-quatre cents) par affectation dudit montant à la réserve légale.

5. Modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à EUR 2.200.000 (deux millions deux cent mille euros) représenté par 13.439.978 (treize millions quatre cent trente-neuf mille neuf cent soixante-dix-huit) d'actions sans désignation de valeur nominale.»

II) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentant, resteront aussi annexées au présent acte.

III) Il appert de la liste de présence que 320.000 (trois cent vingt mille) actions, représentant 100% du capital, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'Assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

IV) Le droit de vote attaché aux 78.691 (soixante-dix-huit mille six cent quatre-vingt-onze) actions propres de la société est suspendu.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée cette dernière prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de réduire le capital social à concurrence d'un montant de EUR 786.910 (sept cent quatre-vingt-six mille neuf cent dix euros) par retrait et annulation de 78.691 (soixante dix-huit mille six cent quatre-vingt-onze) actions propres rachetées par la société, en vue de porter le capital social de son montant actuel de EUR 3.200.000 (trois millions deux cent mille euros) à EUR 2.413.090 (deux millions quatre cent treize mille quatre-vingt-dix euros).

L'assemblée décide de donner mandat au conseil d'administration de la société afin de procéder aux modifications nécessaires dans la comptabilité et dans le registre des actions suite à l'annulation des actions rachetées.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions existantes.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'échanger les 241.309 (deux cent quarante et un mille trois cent neuf) actions existantes contre 13.439.978 (treize millions quatre cent trente-neuf mille neuf cent soixante-dix-huit) d'actions sans désignation de valeur nominale.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de réduire le capital social à concurrence de EUR 213.090 (deux cent treize mille quatre-vingt-dix euros) par réduction du pair comptable des actions existantes pour le porter de son montant actuel de EUR 2.413.090 (deux millions quatre cent treize mille quatre-vingt-dix euros) à EUR 2.200.000 (deux millions deux cent mille euros) de la manière suivante:

- à concurrence de EUR 199.020,36 (cent quatre-vingt-dix-neuf mille vingt euros et trente-six cents) par apurement total des pertes telles qu'elles ressortent du bilan au 31 décembre 2011 approuvé lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 juillet 2012, et toujours existantes au 15 mars 2013;

- à concurrence de EUR 14.069,64 (quatorze mille soixante-neuf euros et soixante-quatre cents) par affectation dudit montant à la réserve légale.

Cinquième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à EUR 2.200.000 (deux millions deux cent mille euros) représenté par 13.439.978 (treize millions quatre cent trente-neuf mille neuf cent soixante-dix-huit) d'actions sans désignation de valeur nominale.»

66624

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ EUR 1.000 (mille euros).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. HONYMUS, S. BOULARD, C. GRUNDHEBER, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 25 mars 2013. Relation: LAC/2013/13678. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2013.

Référence de publication: 2013049634/97.

(130060656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2013.

Edita S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4620 Differdange, 51, rue Emile Mark.

R.C.S. Luxembourg B 129.294.

Extrait du procès verbal de l'Assemblée générale ordinaire tenue Werdstrasse 21 à Zurich (Suisse) le 5 mars 2013 à 14.00 heures

Bureau

La séance est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Monsieur Alvin Sold.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Marcel Kohler.

L'Assemblée appelle aux fonctions de scrutateurs Madame Danièle Fonck et Monsieur Dr. Pietro Paolo Supino présents et acceptants.

Le bureau ainsi constitué dresse et clôture la liste de présence.

Résolutions

5^{ème} résolution:

L'Assemblée générale renomme aux fonctions d'administrateurs d'Edita S.A. et pour une période de trois ans:

- Madame Danièle Fonck, née le 31 janvier 1953 à Luxembourg et domiciliée à L-2222 Luxembourg, 326, rue de Neudorf;

- Monsieur Alvin Sold, né le 26 juin 1943 à Luxembourg et domicilié à L-4350 Esch-sur-Alzette, 35, rue Würth Paquet;

- Monsieur Dr. Pietro Supino, né le 10 novembre 1965 à Milan (Italie) et domicilié à CH-8001 Zurich, Wühre 13 (Suisse);

- Monsieur Paul Hammelmann, né le 8 mars 1952 à Esch-sur-Alzette et, domicilié à L-8065 Bertrange, 5, rue de la Forêt;

- Monsieur Christoph Tonini, né le 14 décembre 1969 à Regensdorf. (Suisse) et domicilié à CH-8704 Herrliberg, Mittelbergsteig 7 (Suisse);

- et Monsieur Marcel Kohler, né le 15 janvier 1969 à Schaffhausen (Suisse) et domicilié à CH-8248 Uhwiesen, Zöllistrasse 14 (Suisse).

Cette résolution est prise à l'unanimité.

6^{ème} résolution:

L'Assemblée générale renomme aux fonctions de Réviseur d'entreprises et pour une période de un an PricewaterhouseCoopers S.à.r.l., ayant son siège social à L-1014 Luxembourg, 400, route d'Esch et inscrite au Registre de commerce et des sociétés sous le n° B 65 477.

Cette résolution est prise à l'unanimité.

Résolutions extraites et conformes au Procès verbal de l'Assemblée générale.

Esch-sur-Alzette, le 22 avril 2013.

Danièle Fonck

Administrateur

Référence de publication: 2013053138/38.

(130064844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2013.
